

# LE DEVOIR

Vol. LXXXVII - No 24

MONTRÉAL, LE MARDI 30 JANVIER 1996

75c + TPS + TVQ / Toronto 1\$

PERSPECTIVES

## Ingouvernable Italie

Recherché à Rome: un «homme fort»

Le président de la République Oscar Luigi Scalfaro entreprend ce matin d'ultimes consultations pour trouver une solution à l'interminable crise politique italienne. Les partis sont divisés entre ceux qui veulent poursuivre la législature en trouvant un accord sur la constitution et la loi électorale, et ceux qui préféreraient des élections anticipées... et l'avènement d'un régime présidentiel fort.

Il n'y a pas que le Québec qui soit en attente d'un «homme fort», qui ne soit prêt à acclamer un sauveur politique. L'Italie, pays-phare des crises et des malaises — mais aussi des tendances nouvelles — de la démocratie moderne, rêve elle aussi d'un leadership affirmé.

Ce leadership pourrait s'incarner, cette fois, dans la personnalité du chef «postfasciste» Gianfranco Fini, leader de l'Alliance nationale, qui pousse aujourd'hui — seul contre presque tous — à la tenue d'élections anticipées et à l'avènement d'un régime présidentiel. Un véritable tabou en Italie depuis Mussolini.

Après quatre années de «grand ménage» qui ont vu le personnel politique (maires, députés, ministres, présidents régionaux) presque complètement renouvelé, l'Italie est exaspérée par son «cirque politique» persistant... Ce qui laisse penser que le mal était plus profond qu'une simple affaire de personnes.

Il y a trois ans, un homme — le démocrate-chrétien dissident Mario Segni — devint, l'espace d'un printemps, la coqueluche des Italiens par son idée de tenir un référendum sur le scrutin majoritaire uninominal pour évincer le vieux système proportionnel, synonyme de «rentes à vie» pour apparatchiks. Le référendum a eu lieu. Il a été gagné. Mais aujourd'hui, Mario Segni est retombé dans l'oubli.

Il y a deux ans, c'était un magnat de la télévision, nommé Silvio Berlusconi — avec sa propagande nouveau style et sa promesse d'administrer l'État comme une entreprise privée — qui, néophyte absolu en politique, allait pêcher en quelques semaines le quart des suffrages et décrocher le poste de premier ministre. Las! Son gouvernement allait durer huit mois, pour se dissoudre dans l'acrimonie et la confusion. Tout en continuant à être le leader de son «parti-fan club» Forza Italia, Berlusconi subit aujourd'hui, à Milan, un procès en bonne et due forme pour corruption.

Il y a un an, le héros était cette fois Antonio di Pietro, un procureur public qui venait d'accomplir l'exploit de *Mani pulite*, cette entreprise de «purification politique» menée à partir de 1992, contre une classe politicienne corrompue, par quelques «juges» audacieux de Milan.

Abandonnant sa charge au début de 1995, Di Pietro se mit, du jour au lendemain, à jouer les commentateurs dans les journaux et à flirter avec les partis politiques. Avec un discours simpliste du genre «il nous faut des gens honnêtes au pouvoir», il défonça tous les plafonds dans les sondages. Mais son étoile, elle aussi, a pâli. À son tour soumis à des enquêtes judiciaires, il a été victime — le scandale vient tout juste d'éclater — d'écoutes téléphoniques. Des écoutes tendant à prouver qu'il poursuivait, dès le début de *Mani pulite* en 1992, des objectifs clairement politiques: renverser la vieille classe au pouvoir; la remplacer (si possible par lui-même et ses amis); porter ensuite la lutte des «juges purificateurs» au niveau européen et même mondial. De ces expériences et de ces entêtements successifs sans lendemains, les Italiens ont tiré une grande déception.

Le changement de personnel n'a pas — c'est très clair — entraîné un changement substantiel des pratiques politiciennes. Le changement de système électoral — de la vieille proportionnelle à un système mixte à dominante majoritaire — n'a pas porté ses fruits. La logique binaire du scrutin majoritaire n'est apparemment pas conforme à l'esprit byzantin qui caractérise la politique italienne, comme l'écrivait la semaine dernière le politologue Giovanni Sartori dans la *Corriere della Sera*. A moins qu'un système «uninominal sec», à un seul tour et sans compensation (comme en Grande-Bretagne ou au Québec), ne soit la véritable solution...

Le «nettoyage politique» par les tribunaux a trouvé ses limites — et même entraîné des effets pervers — au cours de l'année 1995. Même si les successeurs d'Antonio di Pietro à la magistrature milanaise affirment que «la corruption existe toujours» et qu'elle devrait rester une priorité, l'esprit purificateur et rédempteur de 1992-1993 a bien disparu en Italie. Y a succédé, aujourd'hui, un méli-mélo invraisemblable d'accusations et de poursuites judiciaires entre politiciens, juges et journalistes, dans une «guerre triangulaire» typiquement italienne.

La nouvelle idée à la mode s'appelle *presidentialismo*. Il s'agirait de faire élire au suffrage universel le chef du gouvernement. Le champion de cette idée est le leader postfasciste de l'Alliance nationale, Gianfranco Fini. Fini qui, comme par hasard — après les Segni, Berlusconi et Di Pietro — s'affirme comme la nouvelle coqueluche politique: son parti recueillerait aujourd'hui, à lui seul, plus du quart des suffrages. Ce lointain héritier de Mussolini aurait-il entre ses mains la solution à l'éternelle *ingovernabilità* italienne? Affaire à suivre...

CULTURE

Octobre récompensé à Rennes

PAGE B 8



LE MONDE

Chirac s'engage pour le désarmement

PAGE B 4

L'ÉCONOMIE

Baisse des taux hypothécaires

PAGE B 2

## Bouchard: «Nous allons oser»

Dix nouvelles figures accèdent au cabinet

Les priorités: éducation, emploi, culture, finances

«Pas de massacre à la tronçonneuse»

KONRAD YAKABUSKI DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

C'est un conseil des ministres méconnaissable, auquel n'accèdent pas moins de dix nouveaux visages, qui perd six de ses membres et qui hérite de la tâche d'amener les Québécois à relever, en l'espace d'un an, les défis lancinants de l'emploi et des finances publiques, de l'éducation et du déclin de Montréal.

Aussitôt assermenté, hier, le premier ministre Lucien Bouchard a donné le ton à son administration en fixant un échéan-

cier extrêmement serré pour «concentrer les esprits et toute l'énergie» sur ces défis «indubitables» et en priant les gens d'affaires de mettre de côté leurs convictions politiques, le temps de relancer l'économie du Québec.

«L'action gouvernementale est efficace lorsqu'elle est concentrée sur un nombre limité d'objectifs. C'est vrai aussi pour notre société [...] L'éparpillement est notre adversaire», a affirmé le vingt-septième premier ministre, dans un discours prononcé après son assermentation et celle du nouveau conseil des ministres

dans lequel siègeront 22 membres, y compris M. Bouchard.

A ceux qui appréhendent des compressions draconiennes à l'instar de celles des gouvernements ontarien et albertain, M. Bouchard s'est voulu rassurant. Celui qui, depuis l'annonce de sa candidature à la présidence du Parti québécois, s'est évertué à préparer les Québécois à de durs sacrifices au nom de la lutte contre la dette publique promettait hier qu'il «n'y aura pas, au Québec, de «Massacre à la tronçonneuse». Nous ne tournerons pas le dos à la solidarité et à la compassion [...]

Ce serait, pour nous Québécois, contre nature».

Le premier ministre entend cependant mettre l'accent sur un amincissement de l'appareil gouvernemental. «Dans notre jungle de bureaucraties et de programmes, nous allons émonder et aménager. Nous tenterons de tailler ici, un potager, là, un jardin.» Il entend par ailleurs structurer l'action gouvernementale autour de trois grands secteurs: d'abord l'emploi et l'assainissement des finances

VOIR PAGE A 8: CABINET



C'est un conseil des ministres méconnaissable, auquel n'accèdent pas moins de dix nouveaux visages et qui perd six de ses membres qu'a présenté Lucien Bouchard hier au Salon rouge.

## Un ministre pour Montréal

Bourque et Vaillancourt se disent très satisfaits

MICHEL VENNE DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Pour doter Montréal d'un «levier politique» à la mesure de son importance pour l'économie québécoise et des problèmes graves qui l'assaillent, Lucien Bouchard a désigné un ministre d'État à la Métropole.

Il a choisi pour ce poste névralgique l'un des ministres les plus populaires du cabinet Parizeau, Serge Ménard, qui quitte la Sécurité publique où il était devenu une vedette. Il représente toutefois une circonscription située en dehors de l'île de Montréal, Laval-des-Rapides.

M. Ménard a comme premier mandat de proposer d'ici juin un projet de loi pour la création d'une Commission de développement de la région métropolitaine. Cette commission, présidée par le ministre, sera composée d'élus municipaux de la région.

Cette commission est destinée à remplir d'importantes fonctions de promotion économique et sera chargée de conseiller le gouvernement en matière d'aménagement du territoire métropolitain, de transport, de culture, d'équipement et en tout autre matière affectant la métropole.

«Montréal et sa région métropolitaine présentent un cas à part», a dit le premier ministre, hier. «Nous abor-

VOIR PAGE A 8: MÉNARD

VOIR AUSSI EN PAGES A 4, A 5 ET A 6

- Six ministres partent; Chevrette reste, content
- Un cabinet plus jeune et mieux ciblé
- Brassard reproche à Dion de cautionner l'extrémisme politique
- Le discours de Lucien Bouchard
- Patrons et syndicats applaudissent
- L'arrivée de Marois marque un nouveau départ en éducation
- Environnement: Cliche a la cote
- Les réactions de Johnson et Dumont
- Un unilingue anglophone affrontera Bouchard
- L'éditorial de Lise Bissonnette

## Derrière l'image lumineuse

Au Musée des Sciences et de la Technologie d'Ottawa, la Cinémathèque québécoise retrace l'histoire des projections cinématographiques

ODILE TREMBLAY LE DEVOIR



Au commencement était la lanterne magique. Une série de plaques de verre peintes qui en pivotant dans un projecteur donnaient sur la toile l'impression du mouvement. Petite fantasmagorie habitée de diabolos, de figures de légendes gigantesques à l'écran que la belle société européenne s'offrait dans ses boudoirs et ses salons dès le XVIIe siècle, en criant à la magie. Ce n'était pas encore le dessin animé, mais presque. L'ancêtre allait engendrer deux siècles plus tard le cinéma. Il ne se prenait pas au sérieux, s'amusait de trucages et d'effets spéciaux; tel un Softimage du passé.

Puis en 1895, apparut en France le Cinématographe, géniale invention des Frères Lumière qui en multipliant les images fixes projetées à la seconde rendirent le mouvement au regard, sans avoir besoin de se coller l'œil dans le Kinetoscope d'Edison, le rival américain.

Un siècle s'est écoulé et tout est allé très vite. Cent ans de perfectionnements technologiques pour mettre un septième art au monde, lui faire courtiser le Cinémascope, le rendre parlant, parfois odorant, le gigantesquer sur IMAX, lui offrir trois dimensions pour les porteurs de lu-

VOIR PAGE A 8: IMAGE

## Câblodistribution et inforoute

### Un projet expérimental de 90 millions pour Bell

ROBERT DUTRISAC LE DEVOIR

Si le CRTC lui donne sa bénédiction, Bell Canada dépensera de 80 à 90 millions pour lancer, dès décembre 1996, un projet expérimental d'inforoute grand public comprenant câblodistribution, télévision et radio numériques, vidéo à la demande, contenus multimédias interactifs et accès à grand débit au réseau Internet.

Bell a présenté, hier, une requête devant le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) pour obtenir une licence provisoire afin de procéder à des essais d'inforoute à Repentigny et à London, en Ontario. Réclamant l'approbation de l'organisme réglementaire pour le 1er septembre, Bell entend amorcer ces essais pratiques auprès de 50 clients dans chacune de deux localités pendant environ quatre mois pour ensuite déployer, au deuxième trimestre de 1997, la phase II du projet dans 7000 foyers répartis également entre les deux bancs d'essais. L'expérience s'étendra sur deux ans.

VOIR PAGE A 8: BELL

INDEX

- Agenda .....B7
- Avis publics .....B5
- Classées .....B6
- Culture .....B8
- Économie .....B2
- Éditorial .....A6
- Le monde .....B4
- Mots croisés .....B5
- Les sports .....B6

MÉTÉO



Montréal  
Nuageux avec éclaircies et 40% de probabilité d'averses de neige. Max: -2

Québec  
Faible neige intermittente cessant en après-midi. Max: -5

Détails en B 5

## LES ACTUALITÉS

EN BREF



PHOTO PC

### TOBIN DÉCLENCHE LES ÉLECTIONS

Saint-John's (Terre-Neuve) (PC) — Le nouveau premier ministre de Terre-Neuve, Brian Tobin, a annoncé hier la tenue d'élections générales dans sa province pour le jeudi 22 février. «Il est évident que, en fonction de la loi, le gouvernement que je dirige a le droit de gouverner. Mais je dois vous dire, mes amis, que je ne crois pas que la légitimité politique émane de la loi. Elle provient plutôt d'un mandat, qui ne peut être attribué que par le peuple lui-même», a déclaré M. Tobin en annonçant le déclenchement des élections. Brian Tobin, qui a quitté le ministère fédéral des Pêches pour remplacer Clyde Wells à la tête du Parti libéral de Terre-Neuve, est devenu vendredi dernier le sixième premier ministre de la province.

### UN F-14 S'ÉCRASE

Nashville, Tennessee (Reuter) — Un chasseur F-14 s'est écrasé hier sur un quartier résidentiel de Nashville, dans le Tennessee, faisant au moins cinq morts et incendiant trois maisons, a annoncé un responsable des équipes de secours. Le maire de Nashville, Phil Bredesen, a déclaré à des journalistes sur le lieu de l'accident que les deux pilotes de l'avion étaient morts, de même qu'au moins trois personnes au sol. Les corps des deux pilotes ont été retrouvés, mais leur identité n'a pas été révélée. Les trois autres victimes se trouvaient dans l'une des trois maisons qui ont pris feu. Auparavant, les secouristes avaient indiqué que deux personnes avaient pu s'extraire saines et sauvées d'une des maisons détruites dans l'accident. Selon David Inman, directeur adjoint de la Protection civile du Tennessee, le F-14 s'est écrasé peu après le décollage de l'aéroport international de Nashville. Des témoins ont vu auparavant des flammes s'échappant de l'arrière du chasseur qui évoluait à basse altitude.

### LE DR SUICIDE FRAPPE ENCORE

Pontiac, Michigan (Reuter) — Les autorités soupçonnent l'apôtre de «la mort assistée», le Dr Jack Kevorkian, d'avoir accompagné un candidat au suicide. Hier, le corps d'une inconnue a été découvert dans la propre fourgonnette du champion du «droit à la mort» garée devant les bureaux du médecin-légiste du comté d'Oakland, dans le Michigan. «Cela semble porter la marque de Kevorkian», a déclaré un responsable de la police locale, qui parle d'ores et déjà d'homicide. «Le Dr Jack Kevorkian s'était illustré en 1990 en lançant une campagne pour «le droit à la mort assistée» par un médecin. L'an dernier, il avait déjà laissé deux cadavres dans des véhicules garés devant la morgue du comté d'Oakland. Le Dr Jack Kevorkian, médecin-légiste à la retraite, a jusqu'ici assisté personnellement à 26 cas avérés de «mort assistée». Il doit comparaître le 12 février devant la justice pour répondre de deux chefs d'accusation de «suicide assisté» dans des affaires datant de 1993.

### PETIT LAMA AMÉRICAIN

Katmandou (AP) — Un jeune Américain est arrivé dimanche dans un monastère bouddhiste au Népal dont il doit prendre le contrôle quand il aura étudié le langage tibétain et le bouddhisme. Le jeune garçon porte la réincarnation de Deshung Rinpoche III, un grand lama mort à Seattle en 1987. Avant de mourir, il avait dit à ses étudiants qu'il renaîtrait dans la région de Seattle. Alors qu'elle était enceinte, la mère du garçon a fait des rêves et reçu d'autres signes qu'elle et son professeur bouddhiste ont interprété comme une évidence: l'enfant était la réincarnation du lama. Sa mère, qui s'est rendu au Népal avec son enfant, se prépare maintenant à le quitter. «Ce monastère est merveilleux», a-t-elle dit. «Mais je ne sais pas combien de temps je dois rester avec lui avant de le quitter.» Il étudiera différents sujets, de la médecine à la métaphysique, sous l'attention des 38 moines du monastère.

### NAISSANCE D'UN BÉBÉ DE 7,2 KG

Mexico (Reuter) — Une femme de 28 ans a mis au monde le plus gros bébé de l'histoire du Mexique. La petite fille pesait en effet de 7,2 kg. Le directeur de la maternité de Chetuma, une ville de l'État de Quintana Roo, où l'enfant est né par césarienne, a souligné que malgré la taille impressionnante du bébé, la mère et la fille étaient en bonne santé. La maman avait déjà donné naissance à deux autres bébés bien en chair de 4,5 kg et 5,5 kg.

### LE KÂMA-SÛTRA À L'ÉCRAN

Jaipur, Inde (AP) — L'adaptation du «Kâma-sûtra» au cinéma est pour bientôt. Si le sujet du film est le sexe, bien sûr, il traitera cependant davantage d'amour que de la manière de le faire, assure la réalisatrice indienne Mira Nair, qui termine actuellement son film d'un budget de sept millions de dollars. Mira Nair, qui a déjà réalisé Salaam Bombay (Caméra d'Or du meilleur premier film au Festival de Cannes 1988) et Mississippi Masala, affirme qu'elle rêvait depuis longtemps de «faire un film historique et érotique tourné d'une manière contemporaine». L'idée d'adapter au cinéma ce manuel de l'amour et de ses préliminaires lui est venue alors qu'elle faisait des recherches dans son pays pour un projet sur Bouddha.

Commission d'enquête sur les achats d'électricité

## Des citoyens demandent une étude du dossier MacLaren

### Ils s'opposent au remboursement de frais de 2,5 millions par Hydro-Québec

LOUIS-GILLES FRANCOEUR  
LE DEVOIR

Des citoyens de la région de Mont-Laurier viennent de demander à la commission d'enquête sur les achats d'électricité d'Hydro-Québec auprès des producteurs privés d'«étudier» le dossier de la MacLaren, une papetière qui projetait de construire une série de petits barrages d'une puissance totale de 130 MW sur la rivière La Lièvre.

Ces citoyens, regroupés dans la Zone d'exploitation contrôlée (ZEC) Normandie, ont écrit la semaine dernière au président d'Hydro-Québec, Yvon Martineau, pour lui demander de réviser toute décision ayant pour effet de verser quelque 2,5 millions à la MacLaren pour les frais encourus dans la préparation de son complexe hydro-électrique privé à la hauteur du Lac-aux-Pins.

Les administrateurs de la ZEC ont appris dans un rapport d'Hydro-Québec que la société d'État avait l'intention d'accorder la priorité absolue à la MacLaren par rapport à tout autre promoteur. Ils y ont aussi lu que la société d'État ne pouvait traiter ce projet dans le cadre de son appel de proposition au secteur privé, effectué en 1991, mais qu'elle a néanmoins appliqué à ce dossier les clauses de

remboursement de ce programme autorisé par Québec pour les projets de plus petite taille.

D'autre part, les gens de la région de Mont-Laurier ont été pour le moins estomaqués de lire dans ce rapport que ce projet n'avait aucun impact ou conséquences importantes chez eux alors qu'une des plus belles rivières canotables et plus de 100 km de territoires fauniques, dont la vocation faunique est protégée par la loi, auraient disparu sous l'eau.

Selon Suzanne Saint-Amour, secrétaire de la ZEC Normandie, il est plutôt surprenant que la société d'État ait appliqué à un projet de plus de 25 MW les normes d'un autre programme. Et qu'elle se soit donné à l'endroit de cette entreprise des obligations qu'aucun programme dûment approuvé ne lui conférerait.

Si Hydro-Québec avait décidé d'appliquer à cet important projet les normes de l'appel d'offres de 1991, il est surprenant, ajoute Mme Saint-Amour, qu'il n'en ait pas appliqué «toutes» les règles.

Ainsi, note la Secrétaire de la ZEC, la politique des petites centrales exigeait que la société d'État ne s'engage jamais par lettre d'entente à l'endroit d'un promoteur sans qu'il n'ait obtenu les droits et les permis des ins-

tances gouvernementales, y compris les droits hydrauliques.

Or, dans le cas de la MacLaren, précise Mme Saint-Amour, Hydro-Québec a contourné le problème en décrétant qu'aucune autorisation gouvernementale n'était requise dans ce dossier.

«À notre connaissance, écrit-elle, de nombreux permis étaient requis, dont une loi du gouvernement puisque ce projet dépassait 25 MW. De plus, comme ce barrage se construisait dans une ZEC, la Loi de la conservation de la faune stipule qu'il faut l'accord du ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (sic). Ajoutons à ces deux exigences l'absence de certificats environnementaux, tant fédéral que provincial. Le portrait est donc différent.»

La ZEC tire comme leçon de son examen du dossier que «tout citoyen ou toute entreprise privée pourrait décider sans aucune autorisation d'engager des dépenses de plusieurs millions de dollars pour entreprendre des études de construction de barrages et vous réclamer les frais par la suite».

Toutes ces questions amènent la petite organisation de bénévoles à réclamer un examen rigoureux de ce dossier par la commission d'enquête et, d'Hydro-Québec, un moratoire sur les paiements d'ici là.

Le congédiement du lieutenant-colonel Morneau

## Le brigadier général Beno n'avait pas confiance

HUGUETTE YOUNG  
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le brigadier-général Ernest Beno a cru bon de congédier le lieutenant-colonel Paul Morneau parce qu'il doutait de «l'intégrité» de celui-ci et de sa compétence à diriger le régiment aéroporté de Petawawa.

Le brigadier-général Beno a précisé hier qu'il avait perdu confiance en Morneau parce qu'il croyait que ce dernier avait été mal informé ou lui avait menti au sujet de la capacité de déploiement du régiment aéroporté en Somalie.

Pressé de questions lors de sa comparution devant la Commission d'enquête sur la Somalie, le brigadier-général Beno a admis qu'il doutait de «l'intégrité» de Morneau.

«Il y avait suffisamment d'indices pour me faire croire que cet officier n'était pas prêt pour commander seul cette unité de l'autre côté du monde», a-t-il déclaré hier sans détour.

Selon Beno, Morneau lui avait assuré que les soldats de Petawawa seraient bien entraînés pour effectuer une mission de paix en Somalie. Or, sur le terrain, Beno avait constaté le contraire. Selon lui, les trois commandos du régiment manquaient de cohésion et n'avaient pas terminé leur entraînement au niveau du régiment. De plus, à l'automne 1992, ils n'avaient pas achevé leurs activités de maintien de la paix quelques mois avant le déploiement des troupes en Somalie.

Interrogé à ce sujet, Morneau avait continué d'affirmer que l'entraînement se déroulait très bien, a signalé Beno.

«Ma conclusion, c'est qu'il ne savait pas ou qu'il ne disait pas la vérité», a-t-il indiqué laconiquement.

Sur les champs de tir, Morneau avait proposé de faire des exercices qui auraient coûté 5 millions en munitions, a raconté hier Beno. Beno avait rétorqué qu'il n'était pas nécessaire que chaque soldat participe à l'exercice et qu'il ne fallait pas trop s'attarder à chaque menu détail.

Puisque l'inquiétude le gagnait, Beno avait pris la peine de faire une inspection des troupes lui-même et de poser des questions aux subalternes de Morneau, un geste plutôt inhabituel de l'aveu même de Beno.

Beno a parlé des réserves qu'il entretenait au sujet de Morneau au général Lewis MacKenzie. Dès le 9 octobre 1992, ce premier avait pris la décision de renvoyer Morneau. Avec la bénédiction de MacKenzie, il exécuta sa décision environ deux semaines plus tard, soit deux mois avant le départ du régiment pour la Somalie.

Lac-Saint-Jean

## La CSN s'oppose à la mise sur pied d'une garderie en milieu scolaire

CAROLINE MONTPETIT  
LE DEVOIR

Les travailleuses en garderie affiliées à la Confédération des syndicats nationaux (CSN) s'opposent à l'établissement d'une garderie en milieu scolaire à l'école Saint-Sacrement du Lac-Saint-Jean. C'est la position qu'a défendue la CSN, en début de semaine.

Huit éducatrices et environ autant de parents siégeant au conseil d'administration de la garderie la Sourisheque, sont allés manifester à ce sujet, avec une cinquantaine d'enfants, dans les bureaux du ministère de l'Éducation, rue Fullum, à Montréal.

«Les travailleuses s'opposent à la scolarisation des enfants de 3 et 4 ans. [La mise en marche de ce projet] équivaudrait à nier toute l'expertise qu'elles ont acquise dans le soutien au développement des tout-petits et à condamner à la disparition le réseau québécois de garderies sans but lucratif», écrivait le syndicat des travailleuses en garderie dans ce dossier.

Selon Mireille Bénard, présidente du syndicat, cette ouverture dans la région du Lac-Saint-Jean est précurseur d'initiatives du même genre un peu partout au Québec et compromet le réseau actuel de garderies sans but lucratif. Mme Bénard dit craindre entre autres le fait que ces pré-maternelles, regroupant les enfants de 3 ou 4 ans, ne soient pas soumises aux normes de l'Office des services de garde du Québec. Celles-ci prévoient notamment un ratio de un adulte pour huit enfants gardés, tandis que les maternelles peuvent se permettre un ratio de un adulte pour vingt enfants gardés. Mme Bénard dit également craindre la prolifération de ce type de services, parce que la Fédération des commissions scolaires du Québec a présenté une requête en ce sens aux États généraux sur l'éducation. La présidente du syndicat des travailleuses en garderie voit d'un mauvais œil le fait que ce soit des enseignants de niveau primaire qui soient désignés pour s'occuper des tout-petits, chasse-gardée actuelle des travailleuses en garderie. Le syndicat des travailleuses en garderie dit douter du fait que l'on puisse offrir, à 50 \$ la session, un service comparable à celui offert par le réseau actuel à 20 \$ la journée. À l'heure actuelle, d'ajouter Mme Bénard, on parle d'offrir le même genre de services à Sherbrooke et dans la région de Québec.

Le Québec compte actuellement environ 800 garderies sans but lucratif.

## Inondations meurtrières



PHOTO AP

APRÈS UNE NUIT d'orages et de crues apocalyptiques, la région de Béziers, sous le choc, a compté ses morts hier. Sur la dizaine de communes submergées, le village de Puissargues, traversé par une véritable vague de boue de deux mètres de haut, a vu mourir trois personnes, dont deux enfants. Une quatrième victime, un automobiliste, a été retrouvée à Puissalicon et trois autres occupants d'une voiture emportée par les eaux restaient portés disparus en fin de journée. Le plan Orsec, déclenché vers 1h du matin par la préfecture de l'Hérault dans ce secteur du nord-ouest de Béziers, était maintenu. La pluie a continué de tomber dans la journée et de nouveaux orages étaient prévus dans la soirée.

## Rae plaide en faveur de la reconnaissance du caractère distinct du Québec

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Au moment où Lucien Bouchard s'appête à prendre les rênes du Québec, son voisin ontarien doit démontrer qu'il est ouvert au changement et qu'il accepte de reconnaître le caractère distinct de la société québécoise.

C'est ce qu'a fait valoir hier l'ex-premier ministre et leader néo-démocrate Bob Rae, lors du discours d'adieu qu'il a livré à la législature ontarienne.

M. Rae, qui retourne à la pratique privée du droit après 14 ans de vie politique, a profité de l'occasion de son départ pour aborder la question de l'unité canadienne — un sujet qui, visiblement, lui tient à cœur.

En français, il s'est adressé aux Québécois: «Je dis encore à nos concitoyens québécois que nous voulons garder le Canada uni mais en même temps divers, qui reconnaît la spécifi-



Bob Rae

cité du Québec [...] C'est ça qui est important, certainement pour les jours à venir» a-t-il déclaré.

S'adressant à la population ontarienne, il a poursuivi: «Le Québec est une

société distincte, nous devons le reconnaître. Nous ne perdons rien en reconnaissant ce qui est unique et distinct chez les autres. Le génie du fédéralisme et le génie du Canada est notre capacité d'allier unité à diversité.» Selon lui, l'arrivée en scène du nouveau premier ministre Bouchard, assermenté hier à l'Assemblée nationale, devrait être l'occasion de mettre les cartes sur table pour les Ontariens.

«M. Bouchard devient cet après-midi [hier] le premier ministre du Québec et il a encore répété l'engagement de tirer le Québec hors de la fédération. C'est pourquoi je crois qu'il est important que la population québécoise sache que pour nous, Ontariens, notre volonté de faire les changements nécessaires pour tout le Canada est permanente, et que c'est quelque chose qui est partagé par tous les partis dans la Chambre.»

Le samedi 3 février

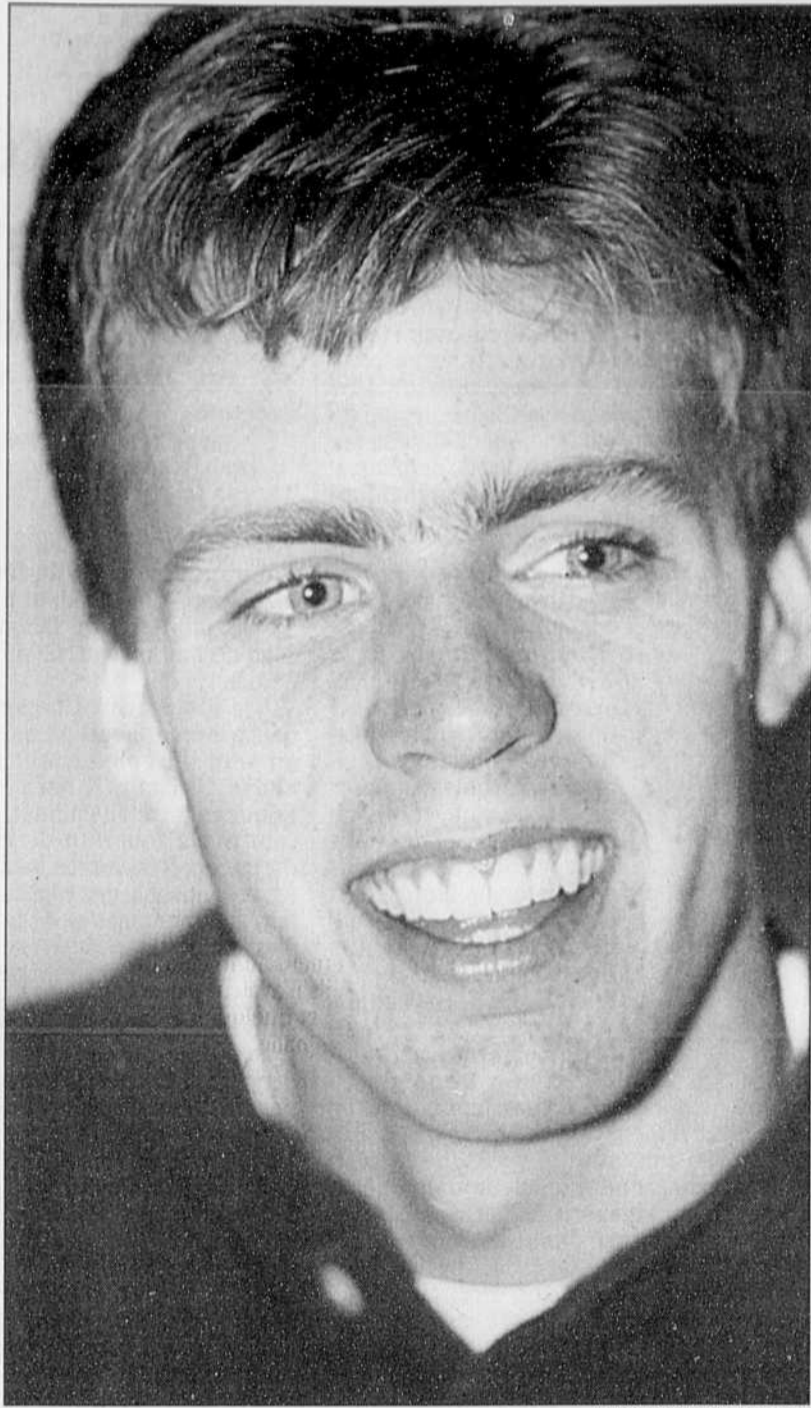
# Cahier Rentrée littéraire

Tombée publicitaire le 30 janvier

LE DEVOIR

# LE DEVOIR

# MONTRÉAL



17 ans, 6 pieds 2 pouces, et une tête bien faite, Jocelyn Robichaud vient de remporter le plus important match de sa vie. Sans tambour ni trompette.

Jocelyn Robichaud,  
le nouvel espoir du tennis canadien

## Les deux pieds sur terre

À 17 ans, le vainqueur  
en double des Internationaux  
d'Australie a le triomphe modeste

SYLVAIN BLANCHARD  
LE DEVOIR

Il est arrivé dans la salle de conférence de l'hôtel Radisson en ayant presque l'air de s'excuser d'être là. Il s'est tiré une chaise et, sans mot dire, il a regardé les caméramans et les journalistes tourner autour de lui comme s'ils s'étaient trompés de personne ou d'endroit.

Jocelyn Robichaud est le plus bel espoir du tennis canadien, et le grand vainqueur, avec Daniele Bracciali, de la finale du double des Internationaux d'Australie qui se sont tenus à Melbourne, cette fin de semaine.

Il n'a que 17 ans. 17 ans, mais déjà six ans de compétition dans le bras. Selon son entraîneur, Sylvain Bruneau, Robichaud est l'un des dix meilleurs juniors au monde. Aussi bon que Lareau, sinon meilleur au même âge.

Le jeune homme fait bien ses 6 pi 2 po mais il sait surtout se faire petit. Si certains ont le triomphe facile, lui cherche d'abord à bien faire comprendre qu'il ne faut pas partir en peur: «J'ai encore bien du chemin à faire. Ne mettez pas la barre trop haute, voulez-vous.»

Il a l'air d'un enfant, mais déjà il a vu le monde: l'Europe, plusieurs fois, les Philippines, le Bangladesh, le Japon, l'Uruguay... toujours entre deux avions, c'est vrai, mais juste assez longtemps pour se rendre compte qu'il est bien «à Joliette et au Québec».

Tennis Canada vient de lui annoncer qu'il sera de l'équipe de la Coupe Davis avec les Lareau, Nestor, Chang et cie. Un grand honneur, certes, mais surtout une étape. «Le 30<sup>e</sup> rang au monde, c'est ce que je vise. Rien d'autre.»

Il passe ses journées à s'entraîner et à frapper des balles. Plus de temps pour les amis, les filles ou les discothèques. Debout à 7 heures, couché à 21 heures. Une vie d'hôtels et d'avions, à jouer aux échecs et à lire des Sherlock Homes.

Il aime ça, parce qu'il aime le tennis. «Je suis toujours parti, mais

je m'en fous. J'adore être ailleurs». Il sourit tout le temps et, poli, ne se lasse pas de répéter aux journalistes les mêmes réponses aux mêmes questions.

Son père est fier de lui, évidemment. Fier surtout de le voir grandir avec des valeurs que l'école aurait peut-être eu du mal à lui transmettre en ce moment. «Jocelyn apprend à se battre, à tomber et à recommencer. Il apprend à s'assumer et à ne compter sur personne d'autre que lui pour réussir. Il ne chiale plus pour rien et quand les choses ne tournent pas rond il ne se cherche plus d'excuses. Le tennis lui apprend la vie et, à son âge, c'est un privilège de savoir que rien ne nous est dû.»

A dix ans, Jocelyn battait tous ses chums au tennis; à 12, des plus vieux de 15 ou 16 ans. La Fédération québécoise de tennis le remarque quand il a 14 ans et l'envoie aussitôt en Floride pour qu'il se frotte aux Américains. Il en revient gonflé à bloc.

A 17h15 heures, samedi dernier, Robichaud a remporté le plus important match de sa vie. «Pas de party après, dit son entraîneur. Juste un hamburger au restaurant du coin.» Et 30 secondes après sa victoire, son seul commentaire a été de dire à son coach qu'il avait bien joué. Jocelyn est allé prendre une douche et 15 minutes plus tard il était dans les estrades pour assister au match de Lareau contre Edberg.

«Pourquoi m'enfler la tête avec ça? Demain matin, je sais que je peux me faire planter d'aplomb. Y a jamais rien d'acquis. La victoire est faite d'humilité. Ce n'est pas un genre que je me donne. Je comprends pourquoi c'est comme ça.»

Il veut gagner sa vie avec le tennis, mais si jamais ça tourne mal, il ira étudier aux États-Unis où plusieurs universités lui offrent déjà des bourses d'études.

Il ne sait pas ce qu'il fera après, ou ce qu'il dira un jour aux plus jeunes qui voudront l'imiter. «Tout ce que je sais, c'est que je suis heureux.»

Référendum à l'hôpital Notre-Dame

## Les médecins veulent un CHU partagé avec l'Hôtel-Dieu

Mais les médecins de l'Hôtel-Dieu  
opposent une fin de non-recevoir à leurs collègues

ISABELLE PARÉ  
LE DEVOIR

Le dossier du centre hospitalier universitaire de l'Université de Montréal (CHUM) connaît de nouveaux rebondissements, alors que les médecins de l'hôpital Notre-Dame viennent de voter à 88 % contre le projet de CHU actuel pour lui préférer celui d'un superhôpital regroupant l'Hôtel-Dieu et Notre-Dame sur un seul site.

Au terme d'un référendum qui a duré toute la semaine dernière, les médecins de l'hôpital Notre-Dame ont massivement appuyé l'idée de proposer à leurs collègues de l'Hôtel-Dieu de faire tandem avec eux pour créer un centre universitaire. Appelés à répondre à la proposition: «Êtes-vous d'accord pour proposer aux membres du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Hôtel-Dieu de Montréal une fusion sous forme de partenariat total et global sur un seul site?», 84 % des quelque 372 médecins ont participé au vote. De ce nombre, 88 % ont répondu par l'affirmative.

«Les médecins sont en mesure de réaliser l'ampleur des compressions budgétaires auxquelles ils ont à faire face. En 1996, ils doutent de plus en plus de la possibilité de réaliser une fusion sur trois sites en continuant à donner les mêmes soins aux patients. Le processus actuel ne peut-il pas être questionné?», a souligné hier le Dr Jean-Gilles Guimond, président du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'hôpital Notre-Dame, pour expliquer le résultat du vote.

Cette proposition, qui tranche avec celle qu'étudie un comité spécial sur la fusion des hôpitaux du centre-ville depuis l'automne dernier, aurait pour effet de laisser complètement en plan l'hôpital Saint-Luc. Or, dès l'automne dernier, ces trois hôpitaux universitaires, soit Saint-Luc, Notre-Dame et l'Hôtel-

Dieu, avaient signé une entente pour signifier leur accord de parvenir à une fusion d'ici l'automne 1996. La nécessité de cette fusion avait été décrétée il y a un an par le ministre de la Santé, Jean Rochon.

Selon le Dr Guimond, la position des médecins de Notre-Dame ne vise pas à retourner à la case départ. «Je suis sûr que le ministre [de la Santé] pourrait être intéressé à écouter d'autres propositions», a-t-il dit.

«Une concentration des ressources humaines et matérielles, en vue d'une meilleure efficacité, apparaît donc souhaitable», souligne le CMDP de l'hôpital Notre-Dame, dans un communiqué émis hier.

Un document présenté à Guy  
Coulombe

Selon nos informations, un document résumant la proposition des médecins de Notre-Dame serait déjà entre les mains du président du comité chargé par le ministre de la Santé de réaliser la fusion, Guy Coulombe. Ce document devrait être transmis aux autorités de l'hôpital dès aujourd'hui. La direction de l'hôpital Notre-Dame se refuse à faire tout commentaire sur l'initiative de ses collègues pour l'instant.

Ce nouvel engouement des médecins de Notre-Dame pour leurs collègues de l'Hôtel-Dieu constitue, selon le Dr Guimond, un choix réaliste et non une tentative pour avoir la totale mainmise sur le futur CHU. «On verra si l'Hôtel-Dieu reçoit notre proposition. Nous n'avons jamais dit que ce site unique serait celui de Notre-Dame. Pour ce qui est de l'hôpital Saint-Luc, nous croyons que ce serait plus facile de d'abord réaliser une fusion entre deux hôpitaux», a ajouté le Dr Guimond, évoquant les «difficultés administratives» vécues à l'hôpital Saint-Luc.

Il y a deux semaines, l'hôpital Saint-Luc, insatisfait de la tournure des travaux du comité

chargé de réaliser la fusion des trois hôpitaux, a décidé de suspendre sa participation aux comités administratifs. La direction de l'hôpital Saint-Luc déplore l'hégémonie du comité de gestion commun des trois hôpitaux et son ingérence dans les affaires internes de son hôpital.

Mais ce coup de fronde des médecins de l'hôpital Notre-Dame risque bien de tourner court puisque, hier, les représentants du corps médical de l'Hôtel-Dieu ont dit ne pas avoir l'intention d'amorcer des discussions en parallèle avec les médecins de Notre-Dame.

«Nous ne discuterons pas à moins que l'institution de l'hôpital Notre-Dame nous indique qu'il y a un changement de sa part. Il n'est pas question de discuter avec une parcelle de Notre-Dame. Nous avons pris position en tant qu'institution, nous avons signé une entente [pour la fusion] avec une institution. Les médecins devront s'adresser à leur conseil d'administration pour voir si leur position est partagée, sinon ça demeure une affaire interne», a tranché hier le Dr Jean Léveillé, président du CMDP de l'Hôtel-Dieu.

Ce changement de ton ne fait pas l'affaire des médecins de l'Hôtel-Dieu qui croient que l'hôpital Notre-Dame doit respecter l'entente signée cet automne pour réaliser une fusion à trois. «C'est un contrat qui nous lie. Ce n'est pas un vulgaire document qu'on change comme cela du jour au lendemain», s'indigne le Dr Léveillé.

Pour l'instant, les discussions continueront donc à se tenir au sein du comité d'implantation, ajoute-t-il. La direction de l'hôpital Notre-Dame doit tenir son prochain conseil d'administration le 6 février prochain. On ignore pour l'instant si les médecins y feront une proposition formelle pour presser leur hôpital de revoir sa position dans le dossier du CHUM.

## Nouveau succès du 3TC, produit-vedette de la firme lavalloise BioChem

Il est utilisé dans une nouvelle stratégie de lutte contre le sida  
jugée scientifiquement «très prometteuse»

D'APRÈS L'AGENCE  
FRANCE-PRESSE

Washington — BioChem Pharma, de Laval, a vu son produit-vedette, le 3TC, être l'objet d'une nouvelle reconnaissance scientifique. La quantité de virus du sida dans le sang des patients peut être ramenée à un niveau «indétectable» chez 85 % d'entre eux après quatre mois d'un traitement associant trois médicaments dont un puissant anti-protéase, représentant d'une nouvelle classe de molécules anti-virales, le 3TC et l'AZT, selon une étude présentée hier à Washington.

Ces résultats préliminaires, «très prometteurs», ont été présentés à la troisième conférence sur les rétrovirus et les infections opportunistes. Ces résultats d'essais en cours, quoique ne concernant encore qu'un petit nombre de patients, quelque dizaines, marquent un «tournant» dans la conception des stratégies thérapeutiques de la maladie incluant tri-thérapies et anti-protéases et les «meilleures combinaisons possibles», selon les spécialistes.

La quantité de virus (ou charge virale)

qui circule dans le sang est en effet un important indicateur de l'évolution de la maladie. L'abaisser et la maintenir au plus bas, devrait permettre de préserver la santé des patients, selon les spécialistes.

C'est un «tournant» car «pour la première fois nous sommes peut-être proches d'atteindre un quasi-arrêt de la reproduction du virus chez la plupart des patients», a estimé le Dr Emilio Emini, directeur de recherche aux laboratoires pharmaceutiques américains Merck qui a présenté aux congressistes ces résultats sur l'anti-protéase indinavir (ou Crixivan) produit par sa compagnie, ainsi que d'autres résultats préliminaires de «tri-thérapies» avec anti-protéases, qui seront développés au cours du congrès réuni jusqu'à jeudi.

Dans l'essai de tri-thérapie associant l'indinavir (Merck Frost) à l'AZT (Glaxo Wellcome) et au 3TC (BioChem Pharma, développé par Glaxo), deux autres médicaments anti-rétroviraux déjà utilisés en thérapie combinée, les quantités de virus du sang étaient abaissées au point de n'être plus détectables par les méthodes courantes chez

85 % des patients après quatre mois de traitement.

Selon d'autres données préliminaires de tri-thérapie (indinavir, AZT et ddI), la quantité de virus était abaissée en dessous du seuil de détection après cinq mois de traitement chez 59 % des patients (13 sur 22).

Le traitement anti-viral doit maintenant avoir pour objectif de «réduire le niveau du virus HIV dans le sang autant que possible, aussi longtemps que possible, et chez le plus grand nombre de patients possible», a affirmé le Dr Emini en ajoutant que la thérapie devait commencer aux plus hautes doses possibles.

Les anti-protéases (ou inhibiteurs de protéase) agissent à un niveau différent de l'évolution du virus des molécules de la famille de l'AZT. «Surtout ces produits [notamment indinavir, ritonavir] semblent beaucoup plus puissants pour abaisser la charge virale», a commenté, un spécialiste français, le Pr Michel Kazatchkine en évaluant cette capacité de 100 à 1000 fois supérieure à celles des médicaments dont les cliniciens disposent déjà.

Accident sur l'autoroute  
Métropolitaine

## Le coroner enquêtera sur la mort de Yamen Ghaleb

PRESSE CANADIENNE

Le coroner en chef Pierre Morin a ordonné hier la tenue d'une enquête publique sur la mort de Yamen Ghaleb, 5 ans, mortellement blessé le 5 janvier dernier quand la voiture de ses parents a plongé en bas de l'autoroute Métropolitaine, à Montréal.

La voiture avait franchi le muret de protection après avoir grimpé sur un banc de glace qui s'était formé en bordure de la route.

Un autre accident du même genre survenu durant la même fin de semaine sur cette voie élevée avait fait trois blessés tandis que deux autres véhicules; dont un camion-remorque, avaient failli subir le même sort.

En forme de demi-lune, l'amoncellement de glace aurait rendu complètement inefficace le parapet de protection et aurait servi plutôt de tremplin pour propulser les véhicules faisant une embardée.

Le coroner Jacques Bérubé s'est vu confier le mandat de présider cette enquête, dont la date n'a pas encore été fixée.

Avis public

Ville de Montréal

Commission du  
développement  
urbain de Montréal

Étude publique

Invitation à participer  
Assemblée du mardi 6 février 1996, à 19 h, à la salle de conseil de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est (En cas d'ajournement : le mercredi 7 février 1996)

Lors de cette assemblée, vous pourrez :

- obtenir des renseignements sur les projets de règlement inscrits à l'ordre du jour;
- poser des questions et exprimer votre opinion sur ces projets.

La commission recevra vos commentaires et formulera des recommandations au comité exécutif.

L'ordre du jour comprend les projets de règlement soumis par le comité exécutif aux fins de :

- Autoriser la construction et l'occupation d'un agrandissement du restaurant Déli Saint-Viateur, situé

au 55, rue Saint-Viateur Est, ainsi que l'aménagement d'une terrasse en toiture (district électoral du Mile End).

Permettre l'occupation commerciale d'un bâtiment existant sis au 2100-20, boulevard Décarie, entre le boulevard de Maisonneuve et la rue Sherbrooke, et l'occupation à des fins de stationnement du terrain attenant (district électoral de Décarie).

Autoriser la construction et l'occupation d'un bâtiment résidentiel de trois étages comprenant 18 logements et 17 unités intérieures de stationnement à l'intersection sud-est des avenues Isabella et Coolbrook (district électoral de Snowdon).

Renseignements sur les dossiers et sur les prochaines assemblées :

Service des relations avec les citoyens  
1301, rue Sherbrooke Est  
Edifice Lafontaine  
872-8265

Le greffier,  
Léon Laberge

# LE CABINET BOUCHARD

## Un unilingue anglophone contre Bouchard dans Jonquière

MICHEL LALIBERTÉ  
LE DEVOIR

Georges Butcher n'entend pas laisser la voie libre à Lucien Bouchard dans la circonscription de Jonquière. Le nouveau premier ministre devra en effet faire campagne contre cet unilingue anglophone mais «francophile» de Montréal lors de l'élection partielle, le 19 février.

Le candidat Butcher est le chef du Parti CANADA! — il insiste sur les majuscules puisque le nom officiel du parti est un «symbole et une déclaration» qui se retrouvera sur les bulletins de vote. De passage à Jonquière depuis jeudi pour y recueillir les 100 signatures nécessaires sur sa déclaration de mise en candidature, comme l'exige la loi, le septuagénaire en revendique 82. Il espère en obtenir 110 «pour être sûr».

Dans cette circonscription qui s'est prononcée à près de 70 % en faveur de la souveraineté, le 30 octobre dernier, M. Butcher dit vouloir offrir une voie fédéraliste aux électeurs. «Si M. Bouchard peut aller à Ottawa pour briser le Canada, il est tout à fait juste que je vienne à Jonquière pour sauver le pays», a expliqué à *Devoir* celui qui se voit comme un Don Quichotte en terre souverainiste.

Le programme électoral de la formation de M. Butcher préconise la promotion de la culture et de la langue française au Canada. Le Parti CANADA! s'oppose par ailleurs à la partition de Montréal du reste du Québec, notamment au groupe présidé par Guy Bertrand. En revanche, M. Butcher appuie les démarches juridiques de l'avocat de Québec visant à reconnaître l'inconstitutionnalité du processus référendaire.

Pour réaliser l'indépendance, soutient M. Butcher, l'unanimité des dix assemblées législatives et de la Chambre des communes est nécessaire. «Mais je ne crois pas que cela puisse arriver.»

Aux élections du 12 septembre 1994, 10 candidats ont défendu les couleurs du Parti CANADA! dans des circonscriptions montréalaises, dont M. Butcher dans la circonscription de Mont-Royal. La formation politique n'a recueilli que 2567 votes, soit 0,7 %.

Le directeur de scrutin dans le comté de Jonquière a déjà reçu deux déclarations de mise en candidature. Stéphane Gagnon et Claude Gagnon (aucun lien de parenté). Tous deux briguent les suffrages en tant qu'indépendants. Le Parti libéral et l'Action démocratique du Québec ont déjà annoncé qu'ils n'opposent aucun candidat à M. Bouchard.

«J'admire M. Bouchard comme tout le monde. Je crois qu'il est un homme formidable», a avoué M. Butcher, qui ne partage toutefois pas les mêmes idées politiques que son adversaire.

## Un cabinet plus jeune et mieux ciblé

MICHEL VENNE  
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Même si les postes clés du gouvernement sont détenus par des politiciens chevronnés, le nouveau premier ministre Lucien Bouchard est parvenu à rajeunir légèrement le conseil des ministres (moyenne d'âge 50 ans au lieu de 52), et dans lequel il maintient le même nombre de femmes, cinq.

Le gouvernement est composé de 22 personnes, y compris le chef du gouvernement. Il compte dix nouvelles figures, six ministres nommés par Jacques Parizeau redevenant simples députés. On y trouve cinq femmes, soit moins du quart, trois ministres de moins de 45 ans. Cinq sont ministres délégués, ce qui signifie qu'ils sont sous la tutelle d'un autre.

M. Bouchard a souhaité raffermir la coordination au sommet de l'Etat. Aussi, il a créé la fonction de ministre d'Etat. Il y en a quatre et leurs titres énoncent du même coup les priorités du gouvernement: Économie et Finances (Landry), Emploi et Solidarité (Harel), Régions (Chevrette) et un ministre d'Etat à la métropole (Ménard).

Le premier ministre conserve un comité des priorités composé des quatre ministres d'Etat et des ministres de la Santé (Rochon), de l'Éducation (Marois), de la Culture (Beaudoin) et du président du conseil du trésor (Léonard).

Afin de concentrer ses propres activités sur certains sujets, le premier ministre a allégué son propre ministère, le conseil exécutif, en répartissant parmi les ministères sectoriels la responsabilité de secrétariats.

Par exemple, la famille, la jeunesse, les aînés passent sous la responsabilité de Mme Harel et de son ministre délégué aux Relations avec les citoyens (Boisclair). La responsabilité de l'autoroute de l'information incombe à la ministre de la Culture (Beaudoin) puisque, dit M. Bouchard, «c'est là que se situe l'un des plus grands défis pour notre langue».

Le gouvernement se compose donc des personnalités suivantes:

■ **Lucien Bouchard**, premier ministre, 57 ans, avocat, artisan du Beau Risque de René Lévesque, ambassadeur du Canada à Paris de 1985 à 1988, ministre fédéral de Brian Mulroney de 1988 à 1990, fondateur du Bloc québécois et grand artisan de la remontée de l'appui à la souveraineté, il est candidat péquiste dans Jonquière le 19 février;

■ **Bernard Landry**, vice-premier ministre, ministre d'Etat de l'Économie et des Finances, 58 ans, professeur expert de la mondialisation des marchés, ancien ministre de René Lévesque et ancien vice-président du PQ, député de Verchères. Il a la mission de conjuguer rigueur budgétaire avec la création d'emplois. Sa devise: «Il ne faut pas se résigner au chômage», auquel il promet de livrer «une petite guerre»;

■ **Pauline Marois**, ministre de l'Éducation, 46 ans, MBA, députée de Taillon, elle fut ministre de René Lévesque. Elle avait été nommée présidente du Conseil du trésor puis ministre des Finances par Jacques Parizeau;

■ **Louise Harel**, ministre d'Etat de l'Emploi et de la Solidarité, respon-

sable de la Condition féminine, 49 ans, députée d'Hochelega-Maison-neuve, juriste et sociologue, qui occupait le ministère de l'Emploi sous Jacques Parizeau. Elle se donne pour mission de «changer le système» de soutien à l'emploi, notamment pour ce qui a trait à la réinsertion au marché du travail;

■ **Guy Chevrette**, ministre d'Etat des Ressources naturelles et responsable des régions, ministre responsable des Affaires autochtones et de la réforme électorale et parlementaire, 56 ans, député de Joliette depuis 1976, syndicaliste et enseignant, leader de l'opposition de 1985 à 1994, ministre de René Lévesque de 1982 à 1985. Mécontent de perdre la responsabilité de leader du gouvernement en Chambre, il dit avoir été surtout attristé d'avoir appris la nouvelle de la bouche de son adversaire libéral Pierre Paradis. Responsable d'Hydro-Québec, il considère, avant tout cette société d'Etat comme un extraordinaire moyen de développement économique pour le Québec;

■ **Louise Beaudoin**, ministre de la Culture et des Communications, responsable de la Charte de la langue française et de l'autoroute de l'information, 50 ans, députée de Chambly, historienne, directrice du Palais de la civilisation de 1990 à 1992, directrice de Téléfilm-Canada 1987-90, déléguée du Québec à Paris 1983-85. Elle était titulaire de la Culture depuis l'été sous Jacques Parizeau. Elle perd la responsabilité des Affaires autochtones, qui lui incombait depuis septembre 1994;

■ **Pierre Bélanger**, ministre délégué à la réforme électorale et leader parlementaire du gouvernement, 35 ans, député d'Anjou, avocat, il était vice-président de l'Assemblée nationale jusqu'à présent. Il affirme vouloir changer le ton des débats et vouloir ramener un décorum dans les débats parlementaires;

■ **Roger Bertrand**, ministre délégué au Revenu, 48 ans, économiste, ancien cadre du réseau de la santé, il était président de l'Assemblée nationale depuis septembre 1994 et à ce titre président de l'Assemblée des parlementaires de langue française. Son autorité à la Chambre était de plus en plus contestée;

■ **André Boisclair**, ministre délégué aux Relations avec les citoyens, responsable de l'Immigration et des Communautés culturelles, 29 ans, le plus jeune ministre, député de Gouin sur l'île de Montréal, il sera responsable de la protection du consommateur, de l'accès à l'information, des droits de la personne. Il était leader-adjoint du gouvernement en Chambre. Il s'est fait connaître avant d'être élu député au Comité national des jeunes du Parti québécois;

■ **Jacques Brassard**, ministre des

Transports et responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, 55 ans, député de Lac-Saint-Jean, ministre de l'Environnement depuis septembre 1994;

■ **Denise Carrier-Perreault**, ministre déléguée aux Mines, aux Terres et aux Forêts, 49 ans, députée des Chutes-de-la-Chaudière, diplômée en relations industrielles, syndicaliste;

■ **David Cliche**, ministre de l'Environnement et de la Faune, 43 ans, député de Vimont, a agi comme négociateur fédéral au sujet de l'évaluation environnementale du projet de la Baie-James, responsable des Affaires autochtones pour Jacques Parizeau depuis septembre 1994;

■ **Rita Dionne-Marsolais**, ministre déléguée à l'Industrie et au Commerce, 48 ans, députée de Rosemont, ancienne directrice chez Price-Waterhouse, ex-déléguée du Québec à New York, elle était ministre du Tourisme dans le cabinet Parizeau, où elle a pris des décisions controversées, dont le limogeage de Pierre Bibeau à la tête de la Régie des installations olympiques, a fait un bref passage controversé à la Culture;

■ **Guy Julien**, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, 50 ans, longtemps impliqué dans le développement régional, ancien fonctionnaire et commissaire industriel, il représente la Mauricie au cabinet;

■ **Jacques Léonard**, président du Conseil du trésor, 59 ans, député de

Labelle, il conserve les fonctions que lui a données Jacques Parizeau en novembre dernier après avoir été ministre des Transports;

■ **Robert Perreault**, ministre de la Sécurité publique, 48 ans, député de Mercier, ancien président de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal et membre du comité exécutif de la Ville de Montréal avec Jean Doré;

■ **Mathias Rioux**, ministre du Travail, 61 ans, député de Matane, journaliste et éditeur;

■ **Jean Rochon**, ministre de la Santé et des Services sociaux, 57 ans, il conserve les mêmes fonctions, il s'est fait la réputation de l'homme de la situation, capable d'imposer un virage au système de santé en fermant des hôpitaux au cours de la dernière année, ancien cadre de l'Organisation mondiale de la santé et ancien doyen de la faculté de médecine de l'université Laval, il est médecin et député de Charlesbourg;

■ **Sylvain Simard**, ministre des Relations internationales et responsable de la Francophonie, 50 ans, député de Richelieu, on comprend que le commerce extérieur relèvera de Bernard Landry, ancien président du Mouvement national des Québécois;

■ **Rémy Trudel**, ministre des Affaires municipales, 47 ans, député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, recteur-fondateur de l'université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

Moyenne d'âge du nouveau cabinet: cinquante ans

## Six ministres partent

Chevrette reste, content

MICHEL VENNE  
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Il y eu des grincements de dents durant l'exercice de formation du cabinet Bouchard, et pour cause. Six ministres de Jacques Parizeau ne font plus partie du gouvernement.

Par contre, Guy Chevrette s'est déclaré enfin heureux de son sort au sein du gouvernement Bouchard. En fait, il sera l'un des hommes forts du cabinet, en héritant de la fonction de ministre d'Etat aux Ressources naturelles. Il est responsable des régions, des affaires autochtones et de la réforme électorale.

M. Chevrette était mécontent de se voir retirer le poste de leader du gouvernement en Chambre. Mais il se satisfait de conserver la présidence du comité de législation. Ce comité, composé d'une poignée de ministres, est celui qui détermine l'ordre et le rythme auquel les projets de loi sont débattus à l'Assemblée nationale. Cela permettra à M. Chevrette de garder la main haute sur le fonctionnement de l'assemblée.

Le nouveau premier ministre voulait changer le ton des débats à l'Assemblée nationale, qui était devenu acrimonieux notamment à cause de la rivalité qui opposait M. Chevrette au leader de l'opposition, Pierre Paradis. Le député d'Anjou Pierre Bélanger prend la succession de M. Chevrette comme leader du gouvernement, avec la bénédiction de ce dernier.

Parmi les malheureux, il y a le titulaire de l'Industrie et du Commerce, Daniel Paillé, a émis un communiqué pour signifier qu'il avait refusé la proposition de M. Bouchard d'être simplement un ministre délégué, sous la tutelle de Bernard Landry.

M. Paillé croit que le ministère de l'Industrie doit être dirigé par un ministre en titre. Il demeure «pour l'instant» député de Prévost.

L'ex-ministre des Ressources naturelles François Gendron, doit retourner sur les banquettes arrière. Il dit qu'il demeure député d'Abitibi-Ouest, un comté qu'il représente depuis 1976. «Je suis chagriné, déçu, peiné, mais solidaire de l'équipe», dit-il.

### Jean Garon absent

Jean Garon, un pilier des premiers gouvernements Lévesque et député de Lévis, dont le passage à l'Éducation a soulevé bien des vagues, n'a pas de siège à la table du conseil des ministres. Il n'était pas présent, hier, à la cérémonie d'assermentation.

Jeanne Blackburn redevient simple députée de Chicoutimi. Elle assistait, apparemment détendue, à l'assermentation de ses collègues.

Le député de Bonaventure Marcel Landry qui était d'ailleurs le premier surpris d'être appelé par M. Parizeau, il y a un an, à diriger le ministère de l'Agriculture, retourne sur les banquettes arrière.

Le sixième est Jean Campeau, qui avait lui-même signifié à M. Bouchard qu'il ne désirait plus être ministre.



PHOTO JACQUES NADEAU

Les vingt ministres étaient tout ouïe hier lors de l'assermentation.

## LE DISCOURS DE LUCIEN BOUCHARD

Voici de larges extraits du discours d'assermentation prononcé hier par le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, à la salle du Conseil législatif de l'Assemblée nationale.

«Le gouvernement que j'ai l'honneur de vous présenter aujourd'hui a été, en quelque sorte, taillé sur mesure pour les défis qui se présentent au Québec cette année. La sélection des talents et l'organisation du gouvernement ont été totalement dictés par l'effort que nous devons consentir, dans les mois qui viennent, essentiellement dans trois grands secteurs.

«Je dis trois secteurs parce que l'action gouvernementale est efficace lorsqu'elle est concentrée sur un nombre limité d'objectifs. C'est vrai aussi pour notre société. Si nous voulons tenir un grand débat, le faire progresser, changer les mentalités et inscrire nos décisions durablement dans la réalité, l'éparpillement est notre adversaire.

«C'est pourquoi dans l'année qui s'ouvre, ce gouvernement va se concentrer sur un certain nombre de tâches capitales et va inviter les Québécois à forger de nouveaux consensus.

«Premier dossier: la relance de l'emploi et l'assainissement des finances publiques.

«Deuxième: la réforme de l'éducation et l'effort culturel.

«Troisième: la maîtrise, par les régions, de leviers importants de décision et de la reconnaissance du rôle déterminant de Montréal dans la vie québécoise.

«Trois dossiers, vous le voyez, qui présentent des problématiques distinctes mais qui s'entrecroisent. Les solutions qu'il faut inventer en éducation doivent servir la culture et l'économie; la régionalisation doit servir l'emploi et l'éducation; le nouveau muscle politique de Montréal doit servir la culture et l'emploi.

«Je voudrais vous parler du climat général dans lequel le Québec entame cette nouvelle année. En ce moment, un mot semble occuper nos pensées, nos discussions et nos projets. Il s'agit du mot «difficile».

«La vie, pour plusieurs centaines de milliers de Québécois sans emploi ou qui vivent dans la précarité, est difficile. Le nouveau gouvernement québécois, dit-on avec raison, est placé devant des choix difficiles. L'assainissement nécessaire des finances collectives du Québec, c'est indubitable, promet des moments difficiles. Il faudra faire des sacrifices, perdre quelques habitudes bien ancrées. Lesquelles? Pour l'instant, c'est difficile à dire.

«Mais aujourd'hui, je voudrais vous proposer de changer de mot. Et pour y arriver je suggère de puiser, en cette fin de millénaire, dans la sagesse d'un homme politique, avocat et philosophe du début du millénaire, Lucius Sénèque.

«Je le cite: «Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas; c'est parce que nous n'osons pas que les choses sont difficiles.

«Vous le voyez, le mot clé est le mot oser.

«La phrase décrit d'ailleurs exactement ce que nous vivons aujourd'hui. Les finances publiques du Québec — et d'ailleurs du Canada — sont dans une situation difficile parce que, pendant près de dix ans, on n'a pas osé faire le ménage qui s'imposait. On n'a pas osé faire les choix nécessaires. On n'a pas osé mécontenter tel ou tel groupe, on n'a pas osé prendre ses responsabilités et mettre les Québécois devant leurs responsabilités. Nous savons que moins nous oserons, plus les choses seront difficiles. (...)

«C'est un peu comme si on se mettait, collectivement,

une camisole de force et qu'avec chaque déficit, on serrait encore d'un cran. Déjà, la capacité d'initiative de l'Etat des Québécois est réduite. Il nous serait impossible aujourd'hui, si le besoin s'en faisait sentir, d'inventer les cégeps ou le réseau de l'Université du Québec. Il nous serait impossible aujourd'hui de créer l'assurance-hospitalisation ou d'appliquer le rapport Parent sur l'éducation.

Pensez-y: il nous serait impossible de déclencher la Révolution tranquille.

«En 1996, choisir de ne rien faire, de laisser aller, ce serait accepter que, demain, notre force collective soit ligotée à un point tel que nous risquions l'immobilisme, l'engourdissement, l'atrophie.

«Nous, du gouvernement et de l'Assemblée nationale, sommes les dépositaires de l'outil collectif des Québécois, nous sommes les gardiens de sa santé, nous sommes responsables de son dynamisme. Nous prenons donc l'engagement, ici, aujourd'hui, de nous appuyer sur la volonté des Québécois pour rendre à leur Etat sa liberté de mouvement, pour lui redonner sa marge de manœuvre, sa capacité d'inventer et de voir grand.

«Et pour y arriver, mesdames et messieurs, cette année, nous allons oser. Nous allons oser mettre les chiffres sur la table et se parler franchement. Nous allons oser briser les tabous, bousculer les habitudes, ouvrir les esprits. (...)

«Voilà notre première tâche: arrêter d'hypothéquer notre avenir. Mettre un terme à l'engourdissement de notre Etat.

«Et, de toutes nos forces, nous tenterons de le faire sans augmenter les impôts des contribuables et sans

augmenter la taxe de vente du Québec. Car notre objectif n'est pas de ralentir l'économie, de nuire aux affaires et à l'emploi, d'aggraver le sort des démunis, d'alourdir le fardeau des consommateurs, mais au contraire de leur donner une bouffée d'oxygène.

«Voilà ce que signifie, pour nous, en 1996, le mot «oser».

### Déresser la camisole de force

«Si nous osons cette année, que se passera-t-il, ensuite? Graduellement, nous pourrions commencer à desserrer la camisole de force. Nous commencerons à retrouver notre marge de manœuvre. Nous pourrions investir plus et mieux pour le présent, et pour l'avenir.

«J'insiste sur ce laps de temps assez court, parce que les Québécois et les Québécoises ont trop entendu de discours creux appelant à des sacrifices immédiats, pour des résultats qui se perdent dans le brouillard d'un avenir indéfini. (...)

«Mais au moment de nous engager dans cet exercice, il faut s'armer de grands principes qui doivent guider notre action.

«Nous voulons que notre Etat ne soit pas appauvri; ce serait un comble si, pour y arriver, nous appauvrissions les Québécois.

«Nous voulons que notre Etat ait une plus grande capacité à établir la justice et à assurer l'égalité des chances; ce serait un comble si, pour y arriver, nous devions accroître l'injustice sociale et l'inégalité des chances. (...)

«Il faut de plus — et j'arrive ici à un point essentiel — que nous menions de pair notre effort de réduction des dépenses et notre action pour l'emploi.

VOIR SUITE PAGE SUIVANTE

## LE CABINET BOUCHARD

Avec Brassard, le Canada saura  
what does Quebec wantMICHEL VENNE  
DE NOTRE BUREAU  
DE QUÉBEC

Même si le nouveau ministre des Affaires canadiennes, Jacques Brassard, ne parle pas anglais, il assure que cela ne représente aucun handicap et que cela ne l'empêchera pas de faire comprendre au Canada what does Quebec want.

«Soyez sans inquiétude, dit-il hier, quelques minutes après avoir prêté serment, ils [dans le reste du Canada], vont savoir ce que le gouvernement du Québec pense.»

M. Brassard, qui cumule aussi le ministère des Transports, n'a pas tar-

dé à utiliser ses talents oratoires pour donner une première réplique à celui qui sera son principal vis-à-vis au gouvernement fédéral, Stéphane Dion.

«Si je rencontrais M. Dion, dit-il, je lui dirais qu'il a très mal commencé son mandat parce qu'il a cautionné l'extrémisme et le délire territorial. Ce délire territorial n'a aucun fondement politique ni juridique.»

Nouvellement entré dans ses fonctions de ministre fédéral des Affaires intergouvernementales, le politologue Dion a soutenu que le Québec, une fois souverain, pourrait à son tour être divisible. «Vous ne pouvez pas considérer que le Canada soit divisible et le territoire du

Québec sacré.» M. Brassard a soutenu qu'il n'y a pas de raison qu'on s'embarque dans des discussions constitutionnelles à ce moment-ci d'aucune façon. De même, Québec ne continuera de participer aux conférences fédérales-provinciales que s'il considère que cela est nécessaire à la défense des intérêts du Québec.

Il n'y aura pas d'offensive non plus contre le Canada. Il dit que le référendum du 30 octobre n'a donné «aucun mandat au gouvernement du Québec». C'est le gouvernement fédéral, a-t-il ajouté, qui considère qu'il a reçu un mandat de la population. Il reste à voir com-

ment Ottawa souhaite s'en acquitter. Mais le gouvernement du Québec ne fera «aucun effort, aucune stratégie, aucune action pour proposer des choses» au reste du pays.

M. Brassard était un partisan du «Beau Risque» de René Lévesque en 1984. Il fut par la suite un partisan inconditionnel de Pierre Marc Johnson et son concept d'affirmation nationale. Lorsque Jacques Parizeau est devenu chef du PQ et que la souveraineté à l'ordre du jour, M. Brassard a suivi, et est devenu ensuite porte-parole de l'opposition sur les questions constitutionnelles. Il était jusqu'ici ministre de l'Environnement.

Patrons et syndicats  
applaudissentLa nomination de Serge Ménard  
confirme l'importance qu'accorde  
le nouveau premier ministre  
à la région de MontréalMICHEL LALIBERTÉ  
BRIAN MYLES  
LE DEVOIR

Les leaders patronaux et syndicaux ont attribué une bonne note au nouveau gouvernement formé hier par Lucien Bouchard, se réjouissant particulièrement de l'inté- rêt manifesté du 27<sup>e</sup> premier ministre pour la relance de Montréal.

Les Clément Godbout, Ghyslain Dufour et Michel Audet ont accueilli favorablement la composition du nouveau conseil des ministres et ils ont assuré Lucien Bouchard de leur entière collaboration.

M. Godbout, président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), s'est montré réceptif à ses discours prononcés hier par M. Bouchard, qui place la relance économique, l'éducation et l'assainissement des finances publiques au cœur de ses priorités.

«La FTQ aura des propositions constructives à présenter lors du sommet socioéconomique que convoquera bientôt le premier ministre», a promis M. Godbout.

«Nous sommes prêts à examiner sérieusement le projet de conclure un pacte social, car la situation actuelle exige la concertation de tous les grands partenaires sociaux», a-t-il ajouté.

M. Godbout est par ailleurs satisfait de la création d'un superministère regroupant l'Économie et les Finances. Il aurait cependant souhaité que M. Bouchard en fasse autant avec l'Emploi, la Solidarité et le Travail.

Son homologue et président de la CSN, Gérard Larose, a pour sa part souligné que le regroupement des ministères de la Solidarité et de l'Emploi «constitue la première étape d'une revendication de plusieurs années».

«On veut voir fusionnées toutes les enveloppes du Québec comme d'Ottawa qui touchent à l'emploi, à la formation professionnelle, à la réintégration à l'emploi et au soutien du revenu», a-t-il déclaré.

Ménard,  
une agréable surprise

Du côté patronal, la nomination de Serge Ménard à titre de ministre d'État à la métropole et responsable de la région de Montréal a été accueillie comme une «excellente nouvelle» et une «agréable surprise».

«C'est un ministre qui a fait ses preuves», estime Luc Lacharité, vice-président exécutif de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. «Ça confirme l'importance que le premier ministre veut donner à la métropole», poursuit-il.

Même son de cloche de la part de Michel Audet, président de la Chambre de commerce du Québec, qui avoue par contre sa grande surprise quant à l'ampleur des changements apportés par M. Bouchard.

M. Audet juge «positive» la nomination de Serge Ménard, qui a fait bonne figure à titre de ministre de la Sécurité publique. «Les préoccupations pour la métropole, c'est un point extrêmement positif pour le milieu des affaires, affirme-t-il. La situation économique de Montréal déteint sur l'ensemble du Québec.»

Les représentants du milieu des affaires saluent par ailleurs l'arrivée du vice-premier ministre Bernard Landry à l'Économie et aux Finances. Luc Lacharité espère que la vocation de superministère qui re-

vient à M. Landry puisse conduire à une «harmonisation des politiques économiques».

Le président de la Chambre de commerce du Québec, estime pour sa part que les responsabilités pesent lourdement sur le numéro deux du Parti québécois, dont la compétence n'est cependant pas remise en question. Michel Audet estime en effet que le cumul de l'Économie et des Finances et de la présidence du Comité ministériel de l'emploi et du développement économique représente «beaucoup pour un seul homme».

«Il devra apprendre à coordonner les activités gouvernementales sans perdre un temps fou, tout en étant à l'écoute des gens d'affaires et de leurs préoccupations.»

De son côté, le président du Conseil du patronat du Québec (CPQ), Ghyslain Dufour, estime que ce remaniement «substantiel» devrait donner «une nouvelle orientation dans l'administration gouvernementale, au ralenti depuis 16 mois».

M. Dufour est notamment satisfait de l'arrivée de nouvelles têtes d'affiche, dont les Sylvain Simard, Rémy Trudel, Robert Perreault, Pierre Bélanger et Matthias Rioux. «Ces recrutements devraient faire rapidement leur marque et apporter du sang neuf à l'équipe ministérielle», estime-t-il.

Mais ce sont surtout les nominations de Bernard Landry (Économie et Finances), Louise Harel (Emploi et Solidarité), Pauline Marois (Éducation) et Serge Ménard (Métropole) dont s'est réjoui le président du CPQ. «Il s'agit là de quatre ministères clés pour le patronat», dit-il.

Sur la scène municipale

Le monde municipal a aussi accueilli favorablement la composition du nouveau conseil des ministres. La présidente de l'Union des municipalités régionales de comté du Québec (UMRCQ), Jacynthe B. Simard, s'est dite «satisfaite et ravie» de l'arrivée de «nouveaux rameurs dans la chaloupe» et du choix de Rémy Trudel au ministère des Affaires municipales.

Mme Simard a formulé le souhait que M. Trudel travaille pour instaurer une «concordance» entre les ministères afin de s'assurer que la main droite sache ce que fait la main gauche, a-t-elle commenté. «Si nous voulons arriver à une réelle décentralisation et si nous voulons éviter que le monde municipal ne soit bombardé de tous les côtés, il doit y avoir un bon arri-mage entre les ministères», a dit la présidente de l'UMRCQ.

Pour illustrer son argumentation, Mme Simard a souligné que les municipalités font face à des compressions de 46 millions de dollars alors qu'au même moment Québec s'apprête à gonfler la facture des services de la Sûreté du Québec.

La nomination d'un nouveau ministre aux Affaires municipales forcera le report de la rencontre du «lac-à-l'épaule» — un sommet auquel étaient conviés le week-end prochain les représentants des municipalités pour discuter de décentralisation et de fusions —, a opiné la mairesse de Baie-Saint-Paul.

Selon Mme Simard, le nouveau ministre Trudel préférera sans doute prendre le temps de plonger dans les dossiers de son ministère avant de poursuivre les objectifs de son prédécesseur, Guy Chevrette. **Avec PC**



Serge Ménard

L'arrivée de Pauline Marois marque  
un nouveau départ en éducation

La nouvelle ministre a la réputation de présenter des dossiers étoffés

PAUL CAUCHON  
LE DEVOIR

Pressentie par la rumeur publique ces derniers jours, la nomination de Pauline Marois à la tête du ministère de l'Éducation vient confirmer l'importance que le premier ministre Lucien Bouchard accorde à ce dossier, et elle a été accueillie avec satisfaction hier par le milieu de l'éducation.

Mais comme le font remarquer les associations étudiantes, «la barre est haute».

Les Fédérations étudiantes universitaires et collégiales du Québec (FEUQ et FECQ) préviennent en effet leur nouvelle interlocutrice qu'elles s'attendent à ce que l'investissement en éducation soit maintenu lors du prochain budget.

«Les étudiants souhaitent que la ministre se tienne debout face aux administrateurs et aux divers syndicats du milieu de l'éducation, comme le faisait M. Garon», a indiqué hier le président de la FEUQ, François Rebello.

Pour sa part, Lorraine Pagé, présidente de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), perçoit dans la nomination de Mme Marois «une

manifestation de l'importance que le premier ministre Lucien Bouchard dit vouloir accorder à l'éducation.»

«Mme Marois est connue pour son approche qui favorise la recherche de solutions et la transparence dans les rapports, affirme Mme Pagé. Elle a aussi maintes fois démontré sa sensibilité pour les questions sociales et sa préoccupation pour l'égalité des chances.»

La présidente de la CEQ estime que ces qualités font de Pauline Marois «la personne toute désignée» pour susciter «l'intérêt et la mobilisation dans la phase cruciale» des états généraux sur l'Éducation qui s'amorce bientôt.

Un souffle nouveau

Pour sa part, la Fédération des commissions scolaires se réjouit ouvertement de cette nomination, en souhaitant que la nouvelle ministre «donne un souffle nouveau à ce secteur prioritaire en rassemblant les forces et les compétences du réseau scolaire à un moment important de son évolution».

Pour les commissions scolaires, l'arrivée de Mme Marois «prend l'allure d'un nouveau départ pour ce mi-

nistère. Mme Marois, qui a la réputation de toujours présenter des dossiers solides, bien étoffés, a manifesté dans le passé une écoute et un accueil pour les représentants des commissions scolaires qui augurent bien pour l'avenir».

Le vice-président de la fédération, Jean-Marie Beaulieu considère que le secteur de l'éducation avait besoin de quelqu'un capable de dégager des consensus et de rassembler à la fois les enseignants, les gestionnaires et les élus.

«M. Garon provoquait beaucoup. Avec Mme Marois l'éducation pourra progresser plus rapidement», déclare-t-il. La liste des dossiers dont la ministre Marois devra s'occuper est très longue, mais la Fédération insiste pour que Mme Marois fasse des États généraux sur l'éducation «une priorité afin de ne pas en rester à l'étape des doléances publiques».

De son côté, la Fédération québécoise des directeurs et directrices d'établissements d'enseignement (FQDE) souhaite que l'arrivée de Mme Marois «renforce la concertation nécessaire entre les principaux intervenants du réseau». La FQDE ne peut que souhaiter que la mi-

nistre place l'école au centre de toutes les préoccupations du système scolaire.

Avec confiance

Réaction favorable également à l'Association québécoise du personnel de direction des écoles, qui accueille «avec confiance» cette nomination.

«S'il est quelqu'un qui sera crédible et sincère quand elle parlera des enfants, de leurs besoins et de leur bien-être physique et intellectuel, c'est bien Madame Marois» de dire la présidente de cette association, Liliane Marcoux.

Pour sa part, la Fédération des cégeps «se réjouit grandement» de cette nomination qui illustre, selon elle, la priorité que le premier ministre veut accorder à l'éducation.

La Fédération des cégeps salue «l'expérience politique, les qualités de leadership et d'ouverture de la nouvelle ministre [qui] auront un effet mobilisateur et stimulant».

La fédération fait également valoir que la réduction des dépenses publiques en éducation passe d'abord par une transformation majeure des modes de gestion actuels, «afin de donner une meilleure marge de manœuvre aux établissements».

David Cliche à l'Environnement

## Une cote sans précédent

LOUIS-GILLES  
FRANCEUR  
LE DEVOIR

Le nouveau ministre de l'Environnement et de la Faune (MEF), David Cliche, part avec une cote sans précédent dans les milieux environnementaux, où la plupart des leaders ont eu l'occasion de le connaître personnellement et de travailler avec lui, notamment au sein du forum Grande-Baie, qu'il animait.

Mais si les principales organisations environnementales se félicitaient de voir enfin arriver dans le décor «un ministre qui connaît la problématique environnementale», le fait qu'il soit un nouveau venu au cabinet et qu'il n'ait pas d'expérience administrative importante en amène plusieurs à espérer qu'il se dote d'un personnel politique formé de «poids lourds environnementaux» afin d'avoir prise sur les politiques et son ministère.

Pour François Tanguay de Greenpeace: «On n'était pas satisfait de Brassard: c'était assez unanime. Mais avec quelqu'un comme David

Cliche, on part avec quelqu'un qui connaît les enjeux. Mais reste à vérifier quelle place aura l'environnement dans l'ensemble des politiques du gouvernement. Ce sera le principal défi du nouveau ministre et nous espérons en parler avec lui et M. Bouchard prochainement.» Daniel Green, de la Société pour vaincre la pollution, abonde dans ce sens: «Cela ne sera pas comme Sergio Marchi au fédéral [nommé la semaine dernière]: on n'aura pas besoin de le former pendant des mois. Mais il hérite d'une situation cocasse, soit un ministère mené par un sous-ministre néo-libéral. Si Cliche veut la confrontation avec le milieu environnemental, il n'aura qu'à appliquer la politique (du sous-ministre) Pronovost.»

Pour sa part, le président de l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQC), Harvey Mead, estime que le vrai défi de David Cliche consistera à «faire le pont avec les ministres responsables des dossiers économiques». Il se demande ce qui a amené le MEF à annoncer la semaine dernière son «plan de coupures».

## Sans regrets



PHOTO JACQUES NADEAU

PENDANT que Lucien Bouchard entreprenait son rôle de premier ministre, son prédécesseur quittait le devant la scène sans trop de regrets. L'air décontracté, Jacques Parizeau est sorti, vers 11h30 hier, de la résidence du lieutenant-gouverneur Martial Asselin à qui il venait de remettre sa démission comme premier ministre du Québec et du gouvernement.

## LE DISCOURS DE LUCIEN BOUCHARD

SUITE DE LA PAGE PRÉCÉDENTE

C'est pourquoi le gouvernement québécois est maintenant doté d'un grand ministère de l'Économie et des Finances, responsable aussi, avec deux ministres délégués, de l'Industrie et du Commerce ainsi que du Revenu. Le nouveau ministre de l'Économie et des Finances présidera, de surcroît, le comité ministériel de l'emploi et du développement économique.

«Nous pensons ainsi créer une synergie nouvelle au sein du gouvernement entre les décisions financières et les décisions de développement économique et d'emploi. Il n'y aura donc pas, au Québec, de «Massacre à la tronçonneuse». Nous ne tournerons pas le dos à la solidarité et à la compassion. Le voudrait-on que nous ne le pourrions pas. (...)

«Vaste programme! Oui, c'est vrai. Vaste programme. Il n'est réalisable qu'avec la collaboration de tous nos citoyens, de nos syndicats, des gens d'affaires, des groupes communautaires, des gens des villes, des régions et des campagnes, des francophones, des anglophones, des néo-Québécois.

«Je devrais dire aussi: des souverainistes et des fédéralistes. C'est vrai. Certains radicaux auraient peut-être la tentation de travailler à l'échec de cette grande entreprise, pour ne pas donner à un gouvernement souverainiste la capacité de réussir là où des gouvernements fédéralistes ont échoué.

«Je leur dirai que l'intérêt qui nous unit cette année est l'intérêt du Québec. Si nous réussissons, souverainistes et fédéralistes, ensemble, nous saurons bien ensuite, chacun de notre côté, présenter cette réussite à notre façon. Les fédéralistes diront que cela prouve bien que le succès est possible au sein du cadre fédéral; les souverainistes diront que cela prouve bien que le Québec peut s'engager vers la

souveraineté sur des bases plus saines qu'auparavant. Cela fera un beau débat. (...)

«Dans cette année où nous parlerons beaucoup de chiffres, l'éducation et la culture constituent en quelque sorte notre rempart ou notre antidote contre la tendance à tout voir par la lognette de l'économie. Ce n'est pas vrai qu'on peut comprendre une société en se contentant, à proprement parler, de la «déchiffrer». Il faut la lire et l'écouter, l'apprendre, la remodeler, la raconter et la chanter.

«Il faut se le dire franchement: la qualité de la vie québécoise des prochaines décennies dépend entièrement des choix que nous ferons en éducation à compter de cette année. Qu'il s'agisse de formation professionnelle, où la tâche est immense, qu'il s'agisse de la maîtrise de notre principal outil commun, la langue française, qu'il s'agisse de la compréhension de notre histoire, de l'apprentissage de l'effort, de la rigueur et de la créativité, tout passe par l'éducation. Il faut décider, maintenant, si nous voulons former des générations de décrocheurs ou des générations de bâtisseurs.

«Ce gouvernement, s'il réussit, sera le gouvernement de l'éducation et de la culture. Il sera aussi le gouvernement de la modernité en français. C'est pourquoi la ministre de la Culture et des Communications sera responsable du dossier de l'auto-école de l'information. C'est là que se situe un des plus grands défis pour l'avenir de notre langue. (...)

«J'ai parlé de notre effort en matière d'emploi et de finances publiques, j'ai parlé de nos défis en éducation et en culture. Un troisième chantier s'ouvre devant nous: celui de la régionalisation et de la relance de Montréal. (...)

«Les régions disposeront d'un ministre et d'un Secré-

taire régional et les questions régionales seront débattues dans un nouveau forum, présidé par le premier ministre. J'ai bon espoir que cette formule, mieux intégrée aux véritables lieux du pouvoir, permettra d'aller plus loin encore dans la synthèse nécessaire des objectifs nationaux et des particularités régionales.

«Montréal et sa région métropolitaine présentent un cas à part. La démographie montréalaise, la complexité de son tissu de villes et de banlieues, son rôle économique et culturel, l'ampleur des problèmes qui l'assaillent démontrent amplement que le Montréal métropolitain doit être doté d'un levier politique à sa mesure.

«Le nouveau ministre responsable de la région métropolitaine de Montréal aura le mandat de promouvoir la métropole dans la définition d'actions gouvernementales spécifiques et dans la concertation des initiatives venant du milieu montréalais.

«Il déposera d'ici juin un projet de loi constitutif d'une Commission de développement de la région métropolitaine de Montréal.

«La Commission métropolitaine exercera elle-même d'importantes responsabilités de promotion économique et sera chargée de conseiller le gouvernement en matière d'aménagement du territoire métropolitain, de transport, de culture, d'équipement et en toute autre matière affectant la métropole.

«Le ministre présidera cette commission et elle sera formée essentiellement d'élus locaux. (...)

«Vous le voyez, alors même que nous voulons renforcer la présence des régions au sein du gouvernement, nous faisons en sorte que jamais Montréal n'ait eu autant de

poigne qu'aujourd'hui. A Québec, la Commission de la capitale nationale continuera son oeuvre nécessaire.

«Emploi et finances publiques, éducation et culture, régions et métropole, voilà les trois grands axes d'action de ce gouvernement. Voilà les trois dossiers sur lesquels nous serons jugés. (...)

«En un sens, ce que les Québécois veulent cette année plus que jamais, c'est se comporter en peuple, désireux d'assumer sa responsabilité collective et d'aborder l'avenir sur des bases plus solides et plus modernes.

«Se comporter comme un peuple, c'est aussi la ligne de conduite que nous adopterons envers nos voisins canadiens, qui ces temps-ci ont engagé une profonde réflexion sur leur avenir et sur les liens qu'ils veulent entretenir avec nous.

«Le 30 octobre a sonné, au Canada, une sorte de réveil collectif. Dans le foisonnement actuel des remises en question, on entend bien quelques voix grincantes et revanchardes. Mais on entend surtout la reconnaissance nouvelle de l'existence, au nord du continent américain, de deux peuples profondément différents, de deux peuples qui doivent bientôt décider de leur destin.

«Aucun dialogue fructueux ne peut s'engager sans une telle reconnaissance. Le Canada est en train de se résigner à cette idée. Je ne serais pas surpris si, dans un avenir assez proche, un peu partout au Canada, on se mettait à entendre des voix qui disent que la souveraineté et le partenariat, après tout, ce serait la meilleure solution.

«Pendant que les Canadiens s'interrogent, nous avons, nous, beaucoup de travail. Car ce que nous voulons, au fond, c'est oser être nous-mêmes, dans l'effort et la solidarité, pour pouvoir, demain, être encore plus libres de nos décisions et de nos ambitions. Merci.»

# É D I T O R I A L

## Trois étages et des rallonges

Lise Bissonnette

Pour mettre à sa main un gouvernement du Parti québécois, le «néo-péquist» qu'est Lucien Bouchard devait réussir la quadrature du cercle: à la fois renouveler et reconduire l'équipe ministérielle en ayant l'air d'être le chef tout en déléguant aux routiers du parti qui l'accueille. La tâche était impossible, comme en atteste la structure bigarrée qu'il a dessinée avec force grincements, et où les citoyens mettront du temps à se retrouver. Heureusement qu'il semble avoir une idée juste, claire, convaincante, des objectifs qu'il propose à son premier cabinet.

**L**e Conseil des ministres aura donc trois étages, sans compter de nombreuses annexes ou rallonges. M. Bouchard s'est rallié à la formule des «superministères», dirigés par des ministres d'État, dont il ne faut toutefois pas confondre les fonctions avec celles du premier gouvernement du PQ, en 1976, où les superministères s'occupaient uniquement de planification et de coordination des grandes missions culturelles, sociale, économique. Des quatre «superministères» du nouveau cabinet, deux se partagent des missions économiques — Bernard Landry à l'Économie et aux Finances et Louise Harel à l'Emploi et à la Solidarité — tandis que les deux autres se divisent en quelque sorte le territoire — Serge Ménard est ministre d'État à la métropole, et Guy Chevrette hérite des Ressources naturelles et du Développement des régions.

Pourquoi les ministères de l'Éducation et de la Culture, ces belles et justes obsessions de M. Bouchard, n'ont-ils pas droit au même statut? On ne le comprend guère: ils resteront au deuxième palier, avec une dizaine d'autres ministères d'importance inégale, qui vont du mineur ministère du Travail ressuscité pour des raisons de représentation régionale (il fallait caser Matthias Rioux) jusqu'au majeur ministère de la Santé et des Services sociaux, dont l'excellent titulaire, Jean Rochon, garde une tâche à la taille d'un superministère.

Enfin, un troisième tiers de «ministres délégués» sert de porte d'entrée à de nouveaux venus pour des missions dont certaines auraient mérité des ministères de plein droit, comme ce nouveau ministre délégué aux Relations avec les citoyens, dont les ramifications sont énormes. Les rallonges et annexes sont les divers comités ministériels qui tenteront de lier cette structure, ainsi que les nouveaux «secrétaires régionaux» qui n'ont pas un statut aussi élevé que les anciens «délégués régionaux» inventés par M. Parizeau, puisqu'ils ne relèvent plus directement du premier ministre mais de ministres régionaux. Ouf!

Les affectations sont en général plus convaincantes. Numéro deux du gouvernement, grâce à sa longue expérience mais aussi à son ralliement sans condition au nouveau chef, Bernard Landry aura la haute main sur tous les dossiers de développement économique. Cette promotion se fait toutefois au détriment de la première femme à avoir accédé au ministère des Finances, Pauline Marois, qui semblait devoir y exceller mais qui aura fait «l'erreur» de résister un peu trop publiquement aux analyses d'un nouveau chef ombrageux. Mme Marois passe à

l'Éducation, tout le Québec poussera un soupir de soulagement; elle était peut-être la seule, dans ce gouvernement, à pouvoir affronter sans trembler l'ampleur de la réforme qui s'impose. Parmi les autres grands changements d'affectation, on saluera surtout celui de Serge Ménard, qui passe de la Sécurité publique au ministère d'État à la métropole, un poste dont la définition indique qu'il sera majeur, d'autant que M. Bouchard annonce au surplus la création d'une Commission de développement de la région métropolitaine. Le cabinet Parizeau était bien faible à ce chapitre, M. Bouchard rétablit plus qu'un équilibre, il met l'accent sur une renaissance essentielle.

La moitié des 22 membres du cabinet sont des nouveaux venus dont certains, les David Cliche, Rémy Trudel, André Boisclair, étaient d'évidence mûrs pour accéder au conseil des ministres tandis que les autres, plus néophytes, y apporteront une certaine fraîcheur. Pour leur faire de la place, M. Bouchard a dû élargir le cabinet — ce qui n'est pas nécessairement un mal si les citoyens sont mieux servis — et se séparer d'une demi-douzaine de ministres de M. Parizeau. Les bouderies, marchandages si ce n'est chantage auxquels il a eu à faire face — seul Jean Campeau semble avoir été d'une parfaite élégance en tirant sa révérence — lui auront enseigné la vie

**Au premier plan, les missions de l'État plutôt que la souveraineté**

quotidienne au Parti québécois: voilà des gens talentueux mais des ego taillés large, souvent ennemis de la discipline alors que le nouveau premier ministre paraît pour sa part assez autoritaire. Son défi le plus immédiat sera de ramener un peu d'harmonie et de modestie dans cette équipe à laquelle René Lévesque avait si bien rappelé, en formant son premier cabinet, que le rôle le plus noble est celui de député.

Le message de M. Bouchard aura à son tour été inspiré, puisqu'il était tout entier centré sur la tâche: l'assainissement des finances publiques, l'emploi, la valorisation des régions et la revitalisation de Montréal, l'éducation et la culture. Depuis la Révolution tranquille, c'est la première fois qu'un premier ministre du Québec, dans une occasion aussi solennelle, rappelle aux citoyens et à son équipe de gouvernement que l'économie ne se dissocie pas des missions culturelles et éducatives de l'État, et qu'il n'y aura pas d'avenir pour le Québec si nous ne réformons pas l'école québécoise. En attendant le message souverainiste, sans y renoncer, pour faire passer au premier plan ces préoccupations de société, M. Bouchard adopte non seulement une démarche logique, il marque le mieux la différence avec le gouvernement précédent. Il y a là un autre «virage», nécessaire, auquel un Parti québécois un brin traumatisé ferait bien de vite s'adapter.

### LETTRES

#### La forme, le fond et les tonneaux

J'aimerais apporter quelques précisions quant à certains éléments dont Daniel Latouche fait mention dans sa chronique du 20 janvier dernier.

D'entrée de jeu, je constate qu'il mélange ici pommes, poires et carottes: le Plan Paillé, les profits et les fraudes.

Mais puisqu'il lui fait plaisir de citer l'année record des banques au chapitre des profits, il nous fait également plaisir de lui rappeler que ce succès est imputable non pas à l'implication des banques dans le Plan Paillé, il l'aurait sans doute deviné, mais principalement à la diminution significative des pertes sur prêts, en 1995, laquelle témoigne d'une saine gestion.

Cela devrait le réjouir car, ne l'oublions pas, la bonne santé financière des banques est synonyme de croissance et de stabilité de notre économie, en plus d'en favoriser l'activité.

L'inverse signifierait que nous frôlons la catastrophe.

Il faut très mal connaître le secteur bancaire canadien pour affirmer, avec la virulence d'une épidémie, que «les banques se foutent complètement de ces petites fraudes de quelques millions»; de prime abord, peut-on comprendre dans ses propos qu'il juge anodins quelques millions, puisqu'il les qualifie ici de petites fraudes?

Au chapitre de la sécurité, la solidité de notre système bancaire canadien est enviable dans le monde entier.

Peut-être serait-il étonné d'apprendre que les services de sécurité de chacune des grandes

banques, de concert avec l'Association des banquiers canadiens, déploient des efforts incommensurables visant à contrer les crimes économiques en mettant sur pied des systèmes de sécurité des plus sophistiqués. Ce qui est profitable à tous.

Et pour terminer sa citation «surtout qu'il ne s'agit pas de leur argent [celui des banques], mais celui des contribuables», il est d'abord faux de prétendre qu'il ne s'agit que de l'argent des contribuables.

Permettez-moi de rappeler qu'en regard du Plan Paillé, la garantie gouvernementale représentait au départ 90 % du prêt consenti, pour ensuite être ramenée, dans le cadre d'un deuxième volet, à 80 %, ce qui représente pour les banques une perte potentielle de l'ordre de 10 % et 20 % des montants octroyés.

À la lumière de ces données, il est inutile de préciser qu'au chapitre de la fraude dont il est question, si fraude il y a, les banques à elles seules pourraient essayer des pertes s'élevant à près d'un million de dollars.

**Jacques Hébert**  
Directeur, Québec  
Association des banquiers canadiens  
Montréal, 23 janvier 1996

#### Denis Lazure à l'OPHQ

En parcourant l'article de Katia Gagnon (de la Presse canadienne) dans *Le Devoir* du 10 janvier dernier, je peux comprendre les frustrations vécues par Lise Thibault à la suite de son départ forcé de l'Office des personnes handicapées du Québec en janvier de l'an dernier. Par contre, je comprends beau-

coup moins les attaques personnelles dirigées contre le Dr Lazure en lui reprochant ses 70 ans et en l'accusant de passivité.

Le Dr Lazure, en sa qualité de psychiatre, a joué un rôle de premier plan dans l'humanisation et la modernisation des services aux malades mentaux et aux handicapés du Québec et ce, bien avant son entrée en politique active.

En fait, toute sa carrière professionnelle a été axée sur l'amélioration du sort des malades mentaux et des handicapés.

Je suis certain qu'en assurant le poste de président de l'Office des personnes handicapées du Québec, le Dr Lazure pourra défendre très efficacement leurs intérêts compte tenu de sa compétence professionnelle dans ce domaine et de sa proximité du pouvoir, ce qui ne nuira certainement pas aux handicapés.

**Frédéric Grunberg, m.d.**  
Montréal, 18 janvier 1996

#### La méditation et la concentration

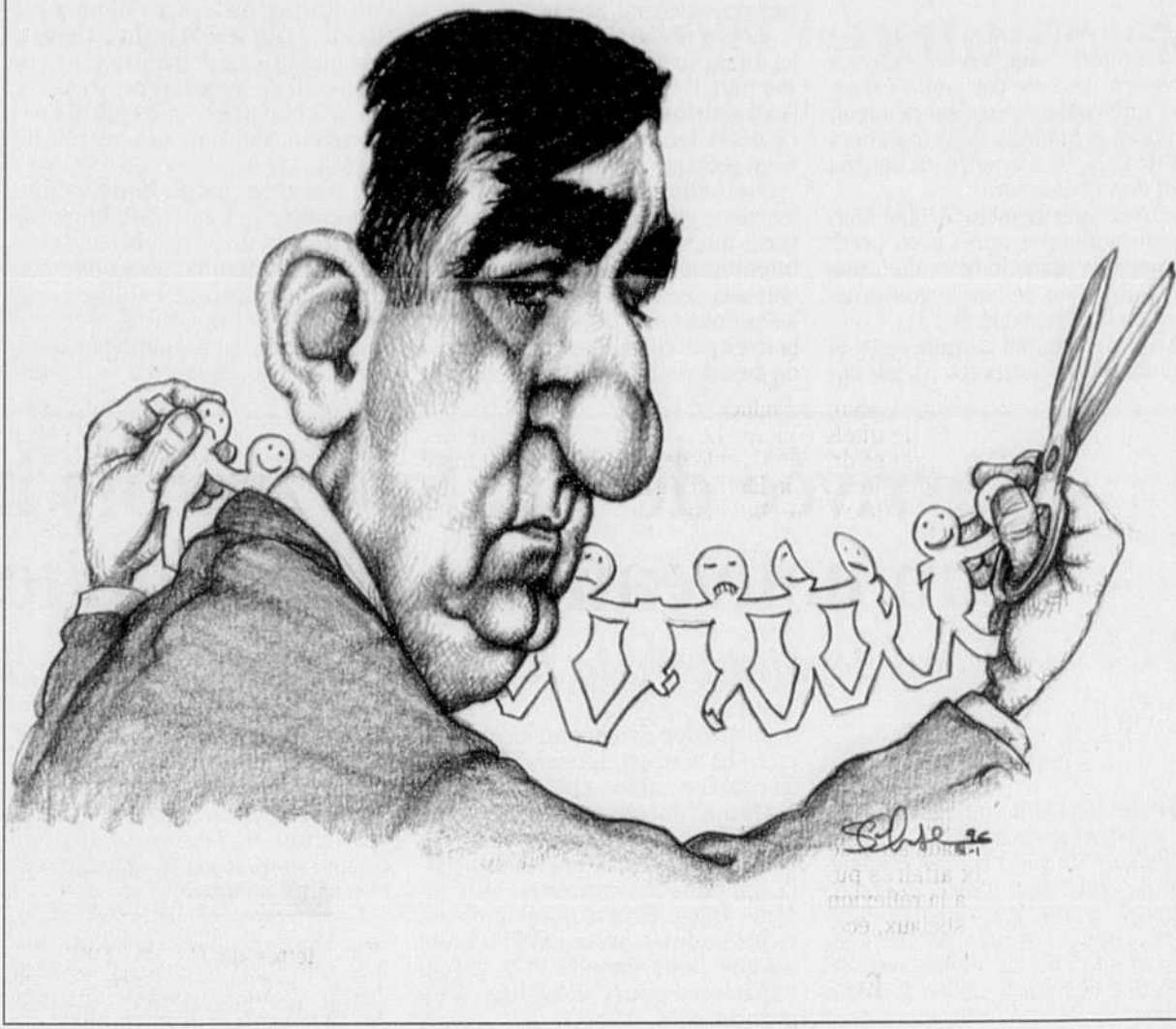
J'ai beaucoup apprécié les deux chroniques de José Blanchette sur la méditation, et je ne partage pas l'avis du lecteur qui l'invitait à modérer ses transports (*Le Devoir*, 25 janvier 1996).

À mon sens, ramener la méditation à un exercice de concentration, c'est comme réduire les rapports sexuels à une habitude hygiénique.

Josée Blanchette est tombée amoureuse et en a perdu tout sens de la mesure.

En ce qui me concerne, elle est tout excusée.  
**Jean-François Roussel**  
Montréal, 26 janvier 1996

### REMANIEMENT



### Une entrée à l'école remarquée

**L**a Nouvelle-Orléans — Ruby Bridges Hall veut intégrer l'école élémentaire William-Frantz.

Il y a une exquise ironie dans cette ambition de Ruby Bridges Hall, elle qui déjà, à l'âge de six ans, était devenue un symbole de courage pour le monde entier en passant devant une foule de Blancs, le visage torqué de haine, hurlant leur racisme, pour intégrer cette école jusque-là fermée aux enfants noirs.

Aujourd'hui, 35 ans plus tard, Ruby Bridges Hall revient à son point de départ pour travailler à l'école, maintenant entièrement noire, comme le quartier.

L'audace de cette enfant frappa l'imagination du monde en 1960 — Norman Rockwell, le peintre qui consacra les valeurs américaines dans ses images nostalgiques de la vie traditionnelle, fit toutefois exception dans un tableau présentant la belle petite fille noire, calme et douce, entourée d'adultes blancs, terrifiés, laids et violents.

Pendant que la foule entourait l'école pour protester contre son intégration, un jeune psychiatre en poste à la base militaire de Biloxi au Missouri, qui allait participer à une conférence à La Nouvelle-Orléans, fut bloqué par la circulation et sidéré par le spectacle qui se déroulait devant ses yeux. Emu, il décida d'entrer en contact avec la jeune fille et sa famille — une rencontre qui transforma sa carrière, et sa vie: Robert Coles est l'auteur d'une série de livres sur la vie des enfants, tels *Children in Crisis* et *The Moral Life of Children*, et de nombreux autres ouvrages.

Les questions que suscita cette jeune enfant paisible, au cœur d'une telle tempête, transpirèrent dans toute son œuvre. Comment peut-on expliquer la moralité des uns — la petite Ruby faisait des prières pour les racistes qui la tourmentaient — et la cruauté et la violence des autres?

Lorsqu'il craignait la réaction de ses collègues à ses critiques de la



GRAHAM FRASER

psychiatrie par exemple, sa femme lui rappela le courage de la jeune fille.

Peu à peu, Robert Coles délaissa l'analyse par catégories professionnelles rigides pour chercher la complexité et les contradictions à travers le comportement social des individus.

Depuis plusieurs années, il enseigne à Harvard, préférant la littérature à la science pour exposer aux étudiants les mystères de la vie humaine. Et dans ses nombreux livres, on décèle souvent la voix morale de la petite Ruby Bridges.

Les 35 années qui suivirent l'entrée remarquée de Ruby Bridges à l'école en 1960 ont été difficiles pour elle.

Son père perdit son emploi à cause de la notoriété de sa fille; ses parents se séparèrent quand elle eut 12 ans. À l'âge de 17 ans, elle eut un bébé, mais termina tout de même sa formation d'agente de voyages. Mariée à 22 ans, elle eut quatre enfants.

Il y a quelques années, son frère fut tué devant l'HLM où il vivait, victime d'une affaire de drogue. C'est alors que Ruby Bridges Hall prit la responsabilité d'élever ses quatre nièces et qu'elle décida de revenir à l'école où elle avait vécu le drame de son enfance.

Une décision morale autant que politique.

Toujours en contact avec Robert Coles, elle lui demanda conseil. Il l'aïda à créer une fondation qui lui permettrait d'obtenir un salaire et de travailler en liaison avec des parents du quartier pour les encourager à

participer à la vie de l'école. C'est un petit geste devant l'énormité du problème auquel fait face la communauté noire américaine. La Nouvelle-Orléans, comme tant de villes américaines, a un centre-ville moderne qui se vide à 17h, et de vastes quartiers noirs pratiquement abandonnés par le commerce. L'école William-Frantz se trouve dans un de ces quartiers où l'on a l'impression que rien ne bouge.

Au plan politique, très peu de gens croient que le processus d'abandon des quartiers défavorisés a beaucoup de chance d'être renversé. Les compressions dans le secteur social sont accompagnées de réductions dramatiques de l'emploi dans le secteur privé.

On privatise de plus en plus le système d'éducation, sans débat ni législation, par simple négligence de l'école publique.

Dans ce contexte, la décision de Ruby Bridges Hall de revenir à l'école de son enfance pour y susciter l'engagement des parents dans l'éducation de leurs enfants, boucle la boucle de sa vie. Cette décision représente le genre d'implication idéaliste dont elle fut elle-même le symbole dramatique à la face du monde, il y a 35 ans.

Car, même si ce n'est plus à la mode, Ruby Bridges Hall croit profondément à l'intégration des Noirs et des Blancs à la même société américaine.

Son fils de 15 ans, qui veut devenir astronaute, est étudiant dans une école spécialisée en sciences et en mathématiques; une chose impensable il y a 35 ans. Elle espère participer à l'amélioration de l'école William-Frantz pour que des parents de toutes les races choisissent d'y envoyer leurs enfants.

Elle dit: «Je ne crois pas être allée à cette école pour la transformer en école noire.»

### À PROPOS

#### ...des taxes de nos entreprises

Selon une étude de Statistique Canada, les impôts des employeurs québécois sur la masse salariale équivalaient à 10,1 % de cette dernière en 1993, suivis de ceux de l'Ontario et de Terre-Neuve, à 8 %. C'est en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique que les employeurs ont bénéficié des impôts les plus bas sur leur masse salariale, soit 5,8 %. Dans l'ensemble du pays, le taux d'imposition sur la masse salariale était de 7,8 % en 1993.

En termes concrets, cela veut dire par exemple que si les entreprises avaient dû déboursier en impôts seulement 8 % de leur masse salariale au Québec en 1995 au lieu de 10,1 %, elles auraient épargné 1,9 milliard de dollars.

Cet énorme fardeau représente un obstacle réel à la création d'emploi.

Selon les calculs du CPQ, l'augmentation des taxes sur la masse salariale au Québec a été effarante. Ainsi, la contribution globale des entreprises est passée de 4,2 milliards de dollars en 1985 à 9,5 milliards de dollars en 1995, soit une augmentation de 123 % ou encore une augmentation annuelle moyenne de 8,4 %.

À titre comparatif, et au cours de la même période, la croissance économique moyenne annuelle au Québec a été de 4,8 %.

**Conseil du patronat du Québec, Les priorités budgétaires, janvier 1996.**

### LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAÇON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

FAISCEQUEDOIS

## IDÉES

Radio-Canada

## La qualité totale au petit écran

La vocation généraliste de la télévision publique l'amène à offrir un large éventail d'émissions et à faire en sorte que chacun puisse y trouver son intérêt

MICHÈLE FORTIN  
Vice-présidente de la Télévision  
française de Radio-Canada

Dans son éditorial du 20 janvier dernier, Lise Bissonnette, à partir d'une analyse sommaire de quelques-unes de nos émissions, a mis en doute la qualité de la programmation de Radio-Canada et dénoncé l'attitude de ses dirigeants. Cette dénonciation appelle une mise au point.

À partir de critiques formulées à l'endroit du dernier *Bye Bye*, de quelques spectacles d'humour et d'une comédie de situation pour les jeunes, Mme Bissonnette remet en cause l'ensemble de la programmation. Comment peut-elle ignorer l'importance que Radio-Canada accorde à l'information et aux affaires publiques, à l'analyse et à la réflexion sur les grands enjeux sociaux, économiques et politiques, à la promotion des auteurs, des artistes et des musiciens de chez nous?

En tant que télévision publique, financée par l'ensemble des contribuables, la SRC a le mandat de renseigner, d'éclairer et de divertir. Cette vocation généraliste l'amène depuis plus de 40 ans à offrir un très large éventail d'émissions et à faire en sorte que chacun puisse y trouver son intérêt. Dans cette perspective, Radio-Canada a développé une tradition de qualité qui repose non seulement sur le genre d'émissions qu'elle diffuse, mais aussi, et surtout peut-être, sur les exigences qui guident le choix, la production et la diffusion de chacune d'elles.

Notre programmation actuelle ne va pas à l'encontre de cette tradition de qualité.

Radio-Canada demeure un chef de file incontesté dans le secteur de l'information et des affaires publiques, qui représente 25 % de sa programmation. Au-delà des bulletins de nouvelles, des *Ce soir* quotidiens et des analyses qu'offrent *Le Point* et *Le Point Médias* sur les grands dossiers de l'actualité locale, nationale et internationale, la SRC offre plusieurs émissions diffusées en heure de grande écoute. Le dossier «Cyberespace — Le monde de demain», présenté le 21 janvier dernier aux *Beaux Dimanches*, en est un exemple.

La Télévision française de Radio-Canada est aussi le plus important producteur de dramatiques cana-

diennes au pays et elle produit avec le secteur privé des séries dont la qualité n'a rien à envier à tout ce qui se fait dans le monde. Fait intéressant à souligner, notre télévision est l'une des rares à porter à l'écran des œuvres créées par certains de nos plus grands écrivains. Dans cette tradition, nous venons de mettre en marche la production d'une nouvelle création de Victor-Lévy Beaulieu, pour janvier 1997, et le dernier volet de la trilogie de Pierre Gauvreau, pour septembre 1997. On peut aussi rappeler que Radio-Canada a obtenu il y a deux ans le grand prix international du Festival de télévision de Banff pour sa contribution à une culture populaire de langue française toujours vibrante dans un monde anglo-saxon, grâce surtout à ses télémans.

La programmation jeunesse, de son côté, occupe 20 % de la grille-horaire et offre aux enfants d'âge préscolaire et scolaire des choix d'émissions non violentes, adaptées à leurs goûts et à leurs besoins, et exemptes de publicité. Quant aux adolescents et aux jeunes adultes, ils apprécient des émissions comme *Watatatow*, *Zap* et *La Course destination monde*, qui, de façons différentes, reflètent leur univers, leurs préoccupations, leur sens de l'aventure. On nous reproche par ailleurs la mise à l'honneur d'une comédie de situation «à l'américaine» conçue, écrite, réalisée et jouée par de jeunes artistes. Ce projet, nous semble-t-il, est plutôt une expérience intéressante et propice

au développement de nouveaux talents, une autre façon de donner une place à l'écran aux jeunes diplômés des écoles de théâtre. Nous tentons ainsi de rapatrier nos jeunes qui, autrement, se tournent vers les réseaux américains pour suivre ce genre de comédies.

Les émissions religieuses, agricoles et scientifiques sont aussi solidement ancrées dans la tradition de Radio-Canada. *Découverte*, en particulier, est l'une des rares émissions au monde à avoir réussi à rendre aussi intéressante et accessible l'information scientifique. Reconnue à l'échelle nationale et internationale, elle a remporté de nombreux prix et sert aujourd'hui de modèle aux télévisions européennes.

La promotion de la culture «d'élite», comme certains la définissent, semble soulever beaucoup d'inquiétude dans les milieux intellectuels. Dans un contexte qui n'est pas facile, nous continuons pourtant de produire et de diffuser des œuvres de création dans le domaine de la musique, de la danse et de la dramaturgie. Notre programmation des *Beaux Di-*



Les vedettes du *Bye Bye* 1995: André-Philippe Gagnon, Diane Lavallée, Serge Thériault et Dominique Michel. «Là où se concentre surtout le débat sur la qualité, c'est autour de la portion minime des comédies et des émissions d'humour, qui représente 2,5 % de notre programmation.»

manches, tout au long de la saison, en témoigne assez bien. Dans le cadre des deux derniers, les téléspectateurs ont pu apprécier le spectacle de danse moderne *Joe* du chorégraphe Jean-Pierre Perreault et découvrir, dans un documentaire inédit, le monde du compositeur et musicien Philippe Leduc. Des dramatiques sont également en production et nous avons lancé un appel pour obtenir des textes spécialement écrits pour la télévision.

Indépendamment des coûts élevés liés à ce type de production, il faut aussi être conscient que les grands manifestations culturelles, qui appartiennent davantage au monde de la scène, ne sont pas toujours facilement transposables au petit écran. Nous sommes les premiers à souhaiter pouvoir offrir davantage dans ce domaine et malgré les difficultés rencontrées, nous poursuivons nos efforts pour diffuser, là aussi, des œuvres télévisuelles de grande qualité.

Plusieurs émissions quotidiennes, *Bon matin*, *Christiane Charette en direct*, *Ce soir*, assurent de leur côté une couverture assez complète de l'information culturelle et *Scènes de la vie culturelle* nous invite chaque semaine à de grands débats. D'autres émissions, *Sous la couverture* et *Faites vos gammes*, offrent aux écrivains et aux jeunes musiciens d'ici une tribune enviable.

Là où se concentre surtout le débat sur la qualité, c'est autour de la portion minime des comédies et des émissions d'humour, qui représente 2,5 % de notre programmation. On



Une scène de l'émission *Watatatow* (1993-94). «La programmation jeunesse occupe 20 % de la grille-horaire.»

parle ici de deux comédies de situation de 30 minutes par semaine, d'une émission d'une heure le dimanche à 19 h, de quelques spectacles diffusés à l'occasion aux *Beaux Dimanches* et, bien sûr, de notre *Bye Bye* annuel. C'est là que le bât blesse.

Il est important qu'il n'y ait pas de méprise sur les orientations que nous défendons véritablement dans ce domaine. Le secteur des variétés, plus que tout autre, est à la remorque constante de l'évolution de l'industrie, des vedettes qui montent, des spectacles qui attirent le public, des nouveaux styles et des nouveaux modes d'expression. Tantôt, la télévision précède le mouvement, tantôt, elle l'accompagne. Or, qu'on le dé-

plore ou non, ce sont présentement les spectacles d'humour qui font sale comble. Ces spectacles sont par définition provocateurs. Certains sont plus corrosifs, voire de mauvais goût à l'occasion.

Ce que nous défendons, compte tenu de l'ampleur actuelle de ce phénomène, c'est le droit pour ces artistes d'occuper une place, si minime soit-elle, dans la programmation d'un télédiffuseur public. Ce que nous assumons, en conséquence, c'est de respecter chez eux, comme chez tous les autres artistes, cette nécessaire liberté d'expression. Au risque, nous en sommes conscients, de faire quelques faux pas et, s'il le faut, de devoir corriger le tir. Une réévaluation de la for-

me et du contenu de nos émissions d'humour est d'ailleurs en cours.

À l'échelle mondiale, faut-il le rappeler, Radio-Canada est une télévision de très petite taille, qui évolue dans un marché restreint, avec des budgets limités. Nous vivons dans un monde de création en perpétuel mouvement, et nous prenons des risques. Il en résulte quelquefois des coups de génie, la plupart du temps des bons coups et, cela est inévitable, quelques erreurs. Le bilan, nous en sommes convaincus, est très positif.

Les artisans de Radio-Canada contribuent jour après jour, et souvent dans des conditions difficiles, à bâtir une programmation riche et diversifiée. Cette programmation donne la parole à des milliers d'artistes, de comédiens, de journalistes, de citoyens, et maintient vivante, sous toutes ses formes, la culture des francophones en Amérique du Nord. Notre télévision n'est pas parfaite, certes, mais elle fait l'envie de bien d'autres réseaux de taille comparable dans le monde.

Nous en sommes fiers et nous maintenons notre engagement à continuer de produire et de diffuser des émissions de qualité pour donner le meilleur service à notre public.

## La tendance se maintient

La réplique de Mme Fortin à mon texte du 20 janvier n'en est pas une, elle se contente de rééditer ses œuvres complètes de relations publiques plutôt que de répondre aux questions précises que soulevait mon éditorial. Je n'y ai pas mis «en cause l'ensemble de la programmation», comme elle le dit, et loin de là. J'ai dénoncé une «tendance lourde», à la direction de Radio-Canada, qui désormais autorise, encourage et met en valeur un type de programmation vulgaire et médiocre qui n'avait pas sa place et ne devrait pas l'avoir dans la tradition de notre télévision publique, tandis que la programmation de qualité (dont je n'ai pas nié l'existence) sert désormais de remplissage aux mauvaises heures d'écoute. Je persiste et signe, le lendemain de mon éditorial m'ayant encore donné raison. Quoiconque a pu acheter, programmer, mettre en ondes à la télévision de Radio-Canada, un dimanche soir à 19h, une émission aussi grossière, humiliante et débile que *Coup de soleil*, l'une des pires à être jamais apparues sur un réseau public ou privé d'ici, ne peut être qu'une personne à laquelle le meilleur de Radio-Canada survit aujourd'hui, envers et contre la bêtise. Espérons que le rapport Juneau donnera de l'espoir à ces survivants.

Lise Bissonnette

## Dédramatiser la crise des finances publiques

La situation au Québec est beaucoup moins sérieuse qu'elle ne l'est au Canada

JEAN-GUY LORANGER

Professeur au département de sciences économiques  
Université de Montréal

Tous les jours maintenant, les médias traitent de la crise des finances publiques au Canada, au Québec et dans les autres provinces, quand ce n'est pas aux États-Unis. Il y a à la fois un élément de saturation et un danger de désinformation dans la mesure où c'est à peu près le même discours néolibéral qui est répété *ad nauseam*, à savoir qu'il n'y a pas d'alternatives.

L'Etat n'a plus le choix, il faut couper radicalement dans les dépenses. Ce discours, véhiculé par le patronat et les financiers, finit par culpabiliser les classes moyennes et même les couches les plus défavorisées. L'arrivée de Lucien Bouchard comme chef du Parti québécois et chef de l'Etat du Québec suscite des attentes très élevées dans tous les camps et on se demande de quel côté M. Bouchard va tomber. Va-t-il suivre les recommandations des faucons néolibéraux dans le but de défendre la cote de crédit du Québec sur les marchés financiers, ou va-t-il pencher plus en faveur des sociaux-démocrates et continuer de claironner qu'il ne sera pas le Ralph Klein ou le Mike Harris du Québec et que gouverner veut dire favoriser la croissance économique et l'emploi?

Il m'apparaît évident que, s'il ne veut pas aliéner sa base politique, il devrait choisir cette dernière direction. Mais en a-t-il les moyens? La réponse est positive si on dédramatise la crise des finances publiques et qu'on découvre que la situation au Québec est beaucoup moins sérieuse qu'au Canada.

## Quels critères adopter?

Les financiers les plus réputés en Europe, notamment ceux de la Bundesbank en Allemagne, ont défini certains critères de convergence pour les pays de l'Europe des 12 qui veulent une monnaie unique d'ici l'an 2000. L'inflation doit être inférieure à 3 %, le déficit inférieur à 3 % du PIB et la dette autour de 60 % du PIB.

Ces normes, bien qu'arbitraires, semblent en voie d'être reconnues internationalement comme une indication de saine gestion. Si la plupart des pays du monde y adhéraient, l'OCDE, le FMI et la Banque Mondiale recon-

naîtraient d'emblée que les grands équilibres financiers sont respectés, quoi qu'en pense le Canada Rating Bond Service. Or, qu'en est-il exactement du Canada et du Québec au sujet de ces critères? Le Canada, à cause de sa politique monétaire très serrée, a un taux d'inflation inférieur à 3 % depuis 1992.

Cependant, l'austérité de sa politique monétaire le classe au premier rang des pays du G 7 pour ses taux d'intérêt les plus élevés, ce qui a eu comme conséquence de hausser le coût du service de la dette d'une manière inusitée au cours des cinq dernières années. Le résultat net fut un déficit de 5,1 % en 1994-95 et un ratio d'endettement de 73,2 % du PIB.

Le Québec a eu à cet égard une bien meilleure performance: son déficit en 1994-95 a été de 3,4 % et son ratio d'endettement de 31,3 % seulement. (On ne compte pas ici le déficit du régime de retraite qui se chiffre à 22 milliards, de même qu'on ne compte pas les autres dettes garanties par l'Etat.)

Le pelletage du déficit fédéral dans les provinces va s'accroître cette année et l'an prochain, car le fédéral vise «l'équilibre budgétaire» pour 1997-98 en réduisant son déficit à 3 % du PIB. Ce n'est qu'à beaucoup plus long terme que le gouvernement fédéral pourra réduire son ratio d'endettement, non pas en remboursant sa dette, mais en augmentant substantiellement le taux de croissance de l'économie.

## Hausse imprévue du déficit

La conséquence de ce pelletage pour le Québec sera de trouver 650 millions de plus cette année et, selon les estimations du dernier budget Campeau, 1880 millions l'an prochain. Les mesures qui ont été prises en 1995, soit le gel des dépenses au niveau de 1994, sont censées réduire le déficit sous la barre de quatre milliards, soit environ une baisse d'un tiers par rapport aux 5,7 milliards de l'administration libérale précédente.

Ce serait déjà une réalisation remarquable, car si les prévisions de croissance étaient réalisées, soit 4,9 % en valeur normale, le déficit ne serait plus que 2,3 % du PIB.

Il est probable cependant que la croissance sera nettement moins élevée que prévu. Les comptes et les financiers qui ont enterré Keynes ne peuvent empêcher le multiplicateur de revenu de jouer à la baisse

lorsqu'on coupe dans les dépenses, comme on l'a fait cette année.

Il serait plus réaliste de prévoir que l'année fiscale 1995-96 se terminera avec un taux de croissance de la moitié de ce qui avait été prévu initialement, soit 2,5 % au lieu de 5 %. Les recettes fiscales seraient donc moindres que celles prévues au budget Campeau d'environ 800 millions! Si tel était le cas, le déficit serait à 4,8 milliards au lieu de quatre, soit 2,8 % du PIB. Comme on le voit, cette situation n'a rien de catastrophique, car on est toujours sous la barre des 3 %.

## Pour une gestion distincte

Ce qu'un gouvernement social-démocrate doit faire est de gérer la compression de 650 millions de plus cette année, imposée par le retrait du fédéral, et de s'assurer que le déficit ne dépasse pas la barre du 3 %.

Puisque le Québec est l'une des provinces les plus affectées par le chômage (plus de 11,5 % cette année et l'an prochain), il est urgent qu'on songe à équilibrer le budget lorsque la conjoncture sera meilleure. Agir autrement serait nous condamner à maintenir un taux de croissance anémique, voire nous précipiter dans une nouvelle récession si le reste de l'économie canadienne ne se porte pas mieux cette année.

Pourquoi, en effet, devrions-nous être plus performants que nos voisins, les États-Unis, qui ont un déficit autour de 200 milliards par année (ce qui, soit dit en passant, est environ 3 % de leur PIB!) et qui discutent à présent de le réduire à zéro sur sept ans?

Si la nouvelle droite américaine accepte un délai de sept ans pour équilibrer le budget, d'où vient cet empressement à réduire à zéro notre solde budgétaire en deux ans? Serions-nous en train de confondre solde budgétaire avec solde de fonctionnement des programmes qui n'a été négatif qu'au cours de la dernière récession en 1992 et 1993?

En période d'expansion, nous dégageons un surplus de fonctionnement qui compense partiellement le service de la dette. Le reste doit être une affaire d'équilibre autour du ration (magique!) de 3 %. Évidemment, le Québec sera encore montré du doigt pour ne pas agir comme les autres provinces, qui semblent toutes s'orienter vers un déficit zéro d'ici un an ou deux. À cela, nous pourrions répliquer que nous ne faisons que suivre les normes fédérales!

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Charrier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morier, Isabelle Paré, Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Konrad Yakabuski; Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques), Diane Précourt (pages éditoriales, responsable de la section Tourisme); Martin Ducloux et Christine Dumazet (relecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Paul des Rivières, Robert Lévesque, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bernabé (responsable), Robert Dufresne, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Sylviane Tramière (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Jocelyn Cloutier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapleau (carteur); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Marie-Claude Pettit, Julie Tremblay (commis); La Documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ: Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Daniel Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslaine Côté, Marlène Côté, Sylvie Hanna, Christiane Legault, Suzanne Miscevic, Jacques A. Nadeau, Micheline Ruelland, Monique Verreault (publicitaires); Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Michèle Bouchard (secrétaire); L'ADMINISTRATION: Yves Douthett (contrôleur), Dany Desjardis (adjointe à l'administration et coordonnatrice aux ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-Arc Houde (secrétaire à la direction); Florine Cormier, Céline Furoy, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross; LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE: Johanne Brien (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne; LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLICIQUES: Chrystian Guy (superviseur à la promotion des abonnements); LA PRODUCTION: Jocelyn Arsenault (directeur de la technologie et des approvisionnement); Michael Schneider et Marie-France Turgeon (direction de la production); Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard DesCormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Michèle Malenfant, Christian Vien, Olivier Zaida; LE CONSEIL DU DEVOIR INC.: Yves L. Duhaime (président), LA FONDATION DU DEVOIR: Marcel Couture (président), Roger Boissvert (vice-président exécutif et directeur général).

## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

## Chrétien endosse la thèse de Dion

«Si le Canada est divisible, le Québec l'est aussi»

Vancouver (PC) — Le premier ministre Jean Chrétien a durci sa position, hier, sur la souveraineté du Québec, estimant que «si le Canada est divisible, le Québec l'est aussi».

Lors de la campagne référendaire, l'automne dernier, M. Chrétien avait refusé de se mouiller dans ce débat sur la divisibilité du territoire québécois en cas de souveraineté. «C'est la même logique de sécession», a-t-il dit hier en conférence de presse parallèlement à la réunion de deux jours du caucus libéral, à Vancouver.

Les libéraux fédéraux tentent de trouver des façons de promouvoir le fédéralisme au Québec et de tirer la couverture médiatique au détriment de Lucien Bouchard, devenu hier premier ministre du Québec.

M. Chrétien a été plus discret lorsqu'on lui a demandé

ce que prévoit le caucus pour «vendre» le Canada au Québec. «En vertu du plan A, nous devons nous assurer que la fédération s'améliorera et c'est ma préoccupation majeure. Bien sûr, nous devons examiner toutes les avenues mais je préférerais mettre l'accent sur le plan A, pas le plan B», a-t-il répondu.

La question de la divisibilité du territoire québécois dans un Québec souverain a commencé à refaire surface depuis un certain temps, notamment lors d'un récent colloque du «Comité spécial sur l'unité canadienne», à l'université McGill. On revendiquait alors le droit pour certaines régions fédéralistes de demeurer au sein du Canada après un OUI référendaire — on pense à l'ouest de l'île de Montréal, à l'Outaouais, à l'Estrie et au Nord québécois. La semaine dernière, le nouveau ministre des Af-

aires intergouvernementales, Stéphane Dion, affirmait, à peine assentiment, que le Québec pouvait être divisible. Selon le constitutionnaliste, les groupes autochtones, les municipalités ou les MRC pourraient décider démocratiquement de demeurer au sein du Canada si le Québec devenait souverain.

En fin de semaine, Lucien Bouchard s'est moqué de cette idée, expliquant que le Québec est indivisible parce qu'il s'agit du territoire d'un peuple. Le Canada, lui, est divisible parce que ce n'est pas un véritable pays: il compte deux peuples, deux nations et deux territoires.

M. Chrétien s'est empressé de sauter sur l'occasion, hier, raillant son ancien vis-à-vis aux Communes. «Je ne sais pas s'il pourra répéter cela lorsqu'il rencontrera des

anciens combattants qui ont participé à plusieurs conflits pour défendre un pays appelé Canada», a-t-il dit en matière lors d'une rencontre avec un millier d'étudiants du secondaire. «Le Canada est un pays. Un pays, ce n'est pas un bout de terre avec une langue.»

M. Chrétien a par ailleurs promis qu'il ne lâcherait pas d'une semelle le nouveau premier ministre du Québec. «S'il œuvre à créer des emplois au Québec et à améliorer la situation économique, je l'en féliciterai. Mais s'il lutte pour détruire le Canada, je me battraï.»

La ministre de l'Immigration, Lucienne Robillard, a indiqué — comme le chef du Parti libéral du Québec, Daniel Johnson, dimanche — qu'elle n'était pas d'accord avec le morcellement du territoire québécois, mais que cela pouvait devenir un scénario post-référendaire.

## CABINET Fédéralistes et souverainistes y trouveront leur compte

SUITE DE LA PAGE 1

publiques; ensuite, la réforme de l'éducation; et enfin, la décentralisation et le rôle charnière de la métropole dans l'essor de la société québécoise.

Afin de s'attaquer à ces travaux, M. Bouchard s'entoure d'un conseil des ministres qui compte 22 membres, comparativement aux 17 ministres dont s'est dotée l'administration Parizeau. Cinq membres du nouveau conseil agrigent cependant comme «ministres délégués», chacun relevant d'un «ministre d'État», sorte de «superministre», bien qu'on évite de les appeler ainsi.

Six membres du gouvernement Parizeau sont évacués de l'équipe ministérielle de Lucien Bouchard. Il s'agit de Jean Garon, Daniel Paillé, François Gendron, Jeanne Blackburn et Marcel Landry. Jean Campeau, titulaire jusqu'à hier des Transports, avait fait savoir la semaine dernière qu'il ne souhaitait pas faire partie du nouveau conseil des ministres. Bien que plusieurs membres de l'actuel conseil des ministres conservent les plus importants portefeuilles, M. Bouchard en a surpris plusieurs en appelant dix simples députés à se joindre à ce club sélect. Surprise également en ce qui a trait aux dossiers que le premier ministre leur accorde: le député de Mercier, Robert Perreault, remplace Serge Ménard à la Sécurité publique; celui de Richelieu, Sylvain Simard, devient ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie. Il s'agit d'un mandat comparable à celui de l'actuel ministre des Affaires internationales, sans le volet traitant du commerce extérieur.

Avec l'ajout de ces nouvelles recrues, le conseil des ministres rajeunit. Alors que le cadet du cabinet de Jacques Parizeau avait 45 ans, celui de l'administration Bouchard n'en aura que 29. Il s'agit du député de Gouin, André Boisclair, nommé ministre délégué aux Relations avec les citoyens. A 35 ans, Pierre Bélanger

(Anjou), accède au conseil des ministres comme ministre délégué à la Réforme électorale. Il hérite également du poste de leader parlementaire du gouvernement, fonction que Guy Chevrette aurait cédée à contrecœur. Incontestablement, c'est Bernard Landry qui aura le plus gagné à ce remaniement de fond en comble. En plus de garder le poste très prestigieux de vice-premier ministre, le député de Verchères devient ministre d'État de l'Économie et des Finances. Deux ministres délégués lui feront rapport: Rita-Dionne Marsolais, qui, comme ministre déléguée à l'Industrie et au Commerce, s'occupera également du Tourisme, poste qu'elle occupait déjà; Roger Bertrand, jusqu'à hier président de l'Assemblée, devient ministre délégué au Revenu.

Pauline Marois quitte le ministère des Finances, après à peine trois mois, pour accéder au poste de ministre de l'Éducation. Louise Harel hérite d'un ministère agrandi de l'Emploi et de la Solidarité. Elle aura comme tâche d'arrimer avec Mme Marois les programmes de formation professionnelle. Avec l'abolition du ministère de la Sécurité du revenu, c'est Mme Harel qui prendra aussi en charge les assistés sociaux «aptes» au travail. Il s'agit de mettre sur pied d'une stratégie d'emploi pour aider l'ensemble des personnes actuellement exclues du marché du travail.

Les assistés sociaux «inaptes» au travail verront leurs dossiers transférés au ministre de la Santé et des Services sociaux, Jean Rochon, qui conserve le poste qu'il occupait sous Jacques Parizeau.

Décision symbolique, M. Bouchard abolit l'actuel ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. Cette responsabilité relèvera dorénavant de M. Boisclair, qui comme ministre délégué aux Relations avec les citoyens, s'occupera des droits de la personne, de la protection des consommateurs et des nouveaux

citoyens — ceux qui sont nés ici ainsi que ceux qui choisissent le Québec comme patrie. «Ce nouveau ministère a pour mandat de nous protéger, de nous écouter, de nous rassembler, au-delà de nos différences, de nos origines ou de nos choix linguistiques et politiques», a déclaré M. Bouchard. J'ai l'impression, ces temps-ci, qu'il répond à un besoin.» Dans un appel à la solidarité, le vingt-septième premier ministre a mis en garde «certains radicaux» fédéralistes tentés de faire échec aux efforts d'un gouvernement souverainiste. Tous bénéficieront de la marge de manœuvre que se donnera le Québec en s'attaquant à l'assainissement des finances publiques, a-t-il fait savoir. Une fois la sale tâche accomplie, fédéralistes et souverainistes y trouveront leur compte. Les premiers feront remarquer que «le succès est possible dans le cadre fédéral»; les seconds se réjouiront de ce que «le Québec peut s'engager vers la souveraineté sur des bases plus saines qu'auparavant». «Cela fera un beau débat», a tranché M. Bouchard.

Mais ce dernier n'a laissé planer aucun doute en ce qui a trait aux conditions dans lesquelles ce débat se déroulera, décevant peut-être ceux qui auraient souhaité que le nouveau chef du gouvernement mette en veilleuse, au moins pendant un certain temps, l'objectif de la souveraineté. Le référendum du 30 octobre, a affirmé M. Bouchard dans son discours d'assermentation, aura «sonné au Canada une sorte de réveil» et jeté les bases d'une reconnaissance nouvelle de l'existence au pays «de deux peuples profondément différents».

«Aucun dialogue fructueux ne peut s'engager sans une telle reconnaissance. Le Canada est en train de se résigner à cette idée, a soutenu le premier ministre. Je ne serais pas surpris si, dans un avenir assez proche, un peu partout au Canada, on se mettait à entendre des voix qui disent que la souveraineté et le partenariat, après tout, ce serait la meilleure solution.»

## MÉNARD

«Enlever tous les irritants»

SUITE DE LA PAGE 1

dans ce changement avec un esprit de réforme, dit-il. Nous sommes prêts à en faire une révolution.»

Il prend au mot le premier ministre fédéral, Jean Chrétien, qui promettait, le soir du référendum, de travailler main dans la main avec son homologue provincial sur les questions d'économie et d'emploi. L'enjoint Ottawa de faire «sa juste part dans la relance de la métropole».

Les maires de Montréal et de Laval, Pierre Bourque et Gilles Vaillancourt, se sont dits très satisfaits de l'initiative du premier ministre.

M. Ménard voit deux priorités à court terme: «enlever tous les irritants» au développement de Montréal et «travailler à la réconciliation entre les communautés de Montréal».

Il croit que ce sur quoi tout le monde s'entend, c'est le caractère international de Montréal et croit que tous veulent travailler à son essor, quel que soit le résultat d'un

événement référendum sur la souveraineté.

Il veut établir son plan d'action avec les élus locaux mais il considère que le rapport Pichette, qui suggérerait une gestion mieux harmonisée de la région, comme «un bon rapport» dont il semble vouloir s'inspirer.

M. Bouchard a réservé une phrase dans son discours d'hier sur Québec pour dire que «la Commission de la capitale nationale continuera son œuvre nécessaire».

Il met toutefois l'accent sur le développement des régions comme l'une des trois grandes priorités du gouvernement.

Il remplace la structure des délégués régionaux par un comité ministériel. Chaque ministre est responsable d'une région spécifique et il est secondé par un adjoint parlementaire qui porte le titre, désormais, de secrétaire régional.

M. Bouchard présidera lui-même le comité. Il continuera d'être appuyé par un ministre responsable du développement des régions, Guy Chevrette.

## Les superministres font tiquer Johnson

Québec (PC) — C'est la concentration de beaucoup de pouvoirs économiques et sociaux dans trois super-ministères qui ont surtout fait tiquer le chef de l'opposition libérale Daniel Johnson.

Dans un point de presse donné immédiatement après le discours du premier ministre Lucien Bouchard, hier, le leader libéral a laissé entendre que «les fleurs n'ont pas suivi les promesses».

«Il est évident, a-t-il noté, que le discours livré par le premier ministre depuis quelque temps était concentré sur l'économie et l'emploi, la relance de la prospérité et l'économie... Là, on doit plutôt noter qu'il y a une concentration dans les mains de quelques personnes de tous les pouvoirs et qu'il n'y a pas dans les faits dans ce nouveau conseil des ministres une priorité donnée à l'économie, comme on l'aurait souhaité.»

M. Johnson a vu ce désintéressement dans les départs de Jean Campeau, Jean Garon, Daniel Paillé, François Gendron et même de Richard Le Hir. Il l'a vu aussi dans l'augmentation de 18 à 23 du nombre des ministres.

«Le gouvernement, a-t-il dit, doit par sa frugalité montrer que nous devons vivre selon nos moyens. Mais, le premier geste du pre-

mier ministre a été de faire passer le Conseil des ministres de 18 à 23 membres.

«Cela veut dire cinq limousines de plus, a-t-il précisé, une douzaine de chauffeurs et de garde-du-corps de plus et plus d'employés de cabinets. Ça, ce n'est pas un bon signal.»

M. Johnson a noté que la proportion de femmes a ainsi diminué par rapport au gouvernement précédent.

Il a affirmé que, malgré la création d'un ministère d'État à la Métropole, Montréal sortira quand même perdante, «parce que son titulaire, Serge Ménard, n'a jamais démontré de l'intérêt pour l'avenir économique de Montréal».

Il n'y a rien dans les nominations, selon M. Johnson, qui démontre une véritable intention du gouvernement de réconcilier les Québécois au lendemain du référendum.

«Donc, a-t-il conclu, ce qui devait être un coup d'éclat a été particulièrement silencieux sur les grandes dimensions importantes.»

De son côté, le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, a trouvé positifs les propos de M. Bouchard «au niveau de la réconciliation à l'intérieur du Québec, l'appel aux gens d'affaires fédéralistes et celui à travailler au développement économique».

## IMAGE La plus importante exposition du genre au pays

SUITE DE LA PAGE 1

nettes, le doter de caméras, de projecteurs de plus en plus sophistiqués, de salles à acoustique fine, dolby stereo, sons et lumière.

En ces temps de centenaire se cinéma, on a beaucoup parlé de films, on a revu ad nauseam *La Sortie des usines Lumière, L'Arroseur arrosé* et *Le Goutier de bébé* des frères Lumière, on a réingurgité les chefs-d'œuvre du passé, lancé un coup de chapeau à *Citizen Kane* et à *La Grande Illusion*, mais on a un peu oublié l'aspect technologique de l'histoire des vues animées. Après tout, le cinéma fut d'abord une invention. Qui plus est, une invention en perpétuelle mutation.

Plus importante exposition du genre au pays, roulant jusqu'au 2 juin, la Cinémathèque Québécoise — dont les locaux montréalais sont toujours en construction et qui doit donc squatter d'autres lieux — présente au Musée national des sciences et de la technologie du Canada à Ottawa *Lumière sur la projection: de la lanterne magique à Imax*. Cent ans d'images lumineuses et même plus, puisque la lanterne magique est de la magie.

Appareils, techniques et lieux de projection: mais aussi des photos, et rassurez-vous, des films aussi venus animer l'ensemble. Plusieurs centaines de pièces sont présentées. «Il a fallu plus de deux ans pour mon-

ter le tout, explique Pierre Véronneau, le conservateur des archives non-film (affiches, photos, appareils, etc.) de la Cinémathèque, pour marier des films aux appareils, aux photos, aux documents écrits.»

Et en avant pour un parcours chronologique de l'exposition, petit voyage dans le temps, à mesure que se raffinent les techniques et que le cinéma devenait le témoin du siècle en contribuant à la façonner. Défilent sur les écrans des scènes tirées de *Coup de torchon* de Tavernier, de *Cinéma Paradiso* de Tornatore et autres films dévoilant un pan de l'aventure cinématographique. Ailleurs, des montages font revivre la lanterne magique et les mystérieuses *Fantasmagories* du Belge Robertson qui à la fin du XVIIIe siècle, faisait bouger squelettes et fantômes lumineux devant le Tout Paris.

Cinéma spectacle, cinéma domestique, cinéma utilitaire, mais aussi déboulé par ces projectionnistes ambulants qui jadis trimballaient les petites vues animées dans leurs besaces en sillonnant villes et campagnes. Plusieurs pièces proviennent des archives de la Cinémathèque, mais aussi du Musée McCord (qui possède une belle collection de lanternes magiques) et du Musée des Sciences et de la Technologie, (le cœur d'un projecteur Imax entre autre).

Clou de l'exposition: le fameux Cinématographe n° 16 (au début les appareils étaient numérotés), avec lequel les projectionnistes français Louis Pupier et

Louis Nimier ont effectué la première projection en Amérique du Nord, le 27 juin 1896 au théâtre Palace du boulevard Saint-Laurent (l'édifice Robillard actuel) devant quelques notables et journalistes de Montréal éberlués. L'appareil fut miraculeusement retrouvé dernièrement chez les Nicholson, une famille d'Aylmer qui l'avait hérité sur trois générations du grand-père William Stubbs, député ontarien qui l'acheta des premiers projectionnistes pour s'amuser en famille. Son beau boîtier de noyer n'a pas pris une ride. Et sa lanterne de métal possède encore fière allure. Le tréteau de bois fabriqué par le cinéaste Michel Brault (ébéniste à ses heures) a respecté le modèle d'époque. «Alors que dans notre pays, nous avons perdu tant de films de l'époque du muet, du moins avons-nous pu sauver cet appareil», s'émervaille le conservateur.

Le Cinématographe n° 16, pour la première fois exposé, se trouve en bonne compagnie. Le Kinetoscope d'Edison de 1908 est son voisin, avec le Powers Cameragraphe n° 60 (1910) en métal, sans compter les autres. À l'aube du cinéma, chacun y allait d'une invention prétendant réduire les problèmes d'intermittence, de scintillement, de réembobinement, de protection de la pellicule, pour accroître la luminosité, et faire mordre la polysse aux concurrents.

En 1927, une nouvelle ère commença, celle du cinéma sonore. Un tourne-disque se colla au projecteur

## BELL

«Nous allons construire un laboratoire vivant»

SUITE DE LA PAGE 1

«Nous allons construire un laboratoire vivant», a indiqué Marcel Messier, vice-président, inforoute et multimédia, chez Bell. «Ce n'est une brèche [dans le monopole des câblodistributeurs]; on veut faire notre apprentissage.» Pour l'instant, du moins.

Citant les projets pilotes menés aux États-Unis par Time Warner à Orlando, en Floride, par U. S. West à Omaha, au Nebraska et par Bell Atlantic à Dover au Delaware, M. Messier a souligné que «la dynamique américaine est bien enclenchée» et qu'il faut aller de l'avant maintenant si on ne veut pas accumuler les retards.

Tel que promis, les abonnés du service local de Bell n'auront pas à déboursier un cent pour cette expérience et les coûts seront assumés par les services de nature concurrentielle de Bell, notamment l'interurbain, a laissé savoir M. Messier.

Avec ces investissements qui peuvent atteindre 90 millions en deux ans, Bell a décidé de mettre le paquet technologique dans cette «première étape du projet Sirius d'inforoute à large bande», selon les termes de M. Messier. Mais cette somme servira également à concevoir des interfaces pour les différents services, à acheter des contenus originaux et à nourrir une armée d'experts en marketing pour étudier les réactions du public cobaye.

En plus des services de câblodistribution en tout point semblable à ceux dispensés par Vidéotron, par exemple, les nouveaux branchés obtiendront une foule d'autres services tarifés en sus, notamment la télévision et la radio numériques pour une haute qualité de l'image et du son et un véritable service, numérique encore une fois, de vidéo à la demande, une technologie maintenant au point, selon M. Messier. L'abonné aura droit également à des applications pédagogiques et à du contenu multimédia interactif, moyennant finance encore une fois. Les gouvernements y rendront accessibles certains services tout comme les municipalités concernées et les institutions locales, a signalé M. Messier. Bell offrira l'accès à Internet, et à autres services en ligne, à des vitesses jusqu'à 100 fois supérieure à celles qui ont cours actuellement, promet-on.

Sur le plan technologique, Bell complètera son réseau de fibre optique par un réseau de câbles allant jusque dans les foyers. Il est aussi question que Bell augmente la capacité de ses fils de cuivre grâce aux nouvelles techniques de compression. Bref, Bell veut brancher le téléviseur, le téléphone et l'ordinateur tout à la fois sur l'auto-route de l'information.

Bell entend ainsi se préparer à l'ouverture à la concurrence de la câblodistribution, à sa contrepartie, l'entrée des câblodistributeurs dans sa chasse gardée, la téléphonie locale, et au déploiement des inforoutes à large bande. «Il y a de la place pour deux compétiteurs. Le client veut avoir le choix», a soutenu M. Messier.

Bien des aspects de ce projet demeurent cependant indéfinis, ou prennent la forme de vagues souhaits. Ainsi, Bell n'a pas encore arrêté son choix quant à la boîte noire qui équipera les téléviseurs, une pièce maîtresse — et critique — du déploiement de cette inforoute. Le même fil entoure les contenus multimédias et les interfaces usagers. Selon plusieurs sources, aucune maison de production multimédia de Montréal ne travaille avec Bell, ou sa filiale MédiaLinx, à un projet grand public d'envergure. Il est toutefois possible, souligne-t-on, que l'essentiel de cette inforoute provienne de Toronto. M. Messier a confirmé, hier, que Bell n'avait signé aucune entente formelle avec des fournisseurs de contenus au Québec.

«On a fait beaucoup de contacts», a-t-il toutefois signalé.

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30  
2050, RUE DE BLEURY, 9<sup>E</sup> ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9  
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ  
AVIS PUBLICS (514) 985-3344  
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344  
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390  
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS  
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30  
Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559